



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

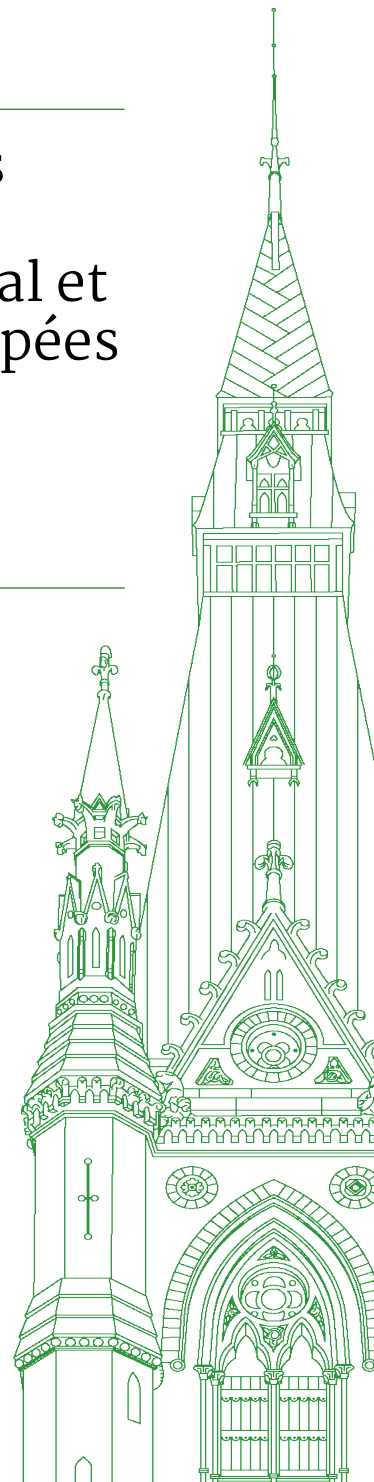
Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 006

Le jeudi 2 octobre 2025

Président : Robert Morrissey



Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le jeudi 2 octobre 2025

• (1530)

[Traduction]

Le président (Robert Morrissey (Egmont, Lib.)): Bonjour.

[Français]

Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la sixième réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

[Traduction]

Conformément à la motion adoptée le jeudi 18 septembre 2025, le Comité se réunit pour discuter de l'emploi des jeunes au Canada.

Madame Gill, s'agit-il de l'interprétation?

[Français]

Marilène Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan, BQ): Non, il ne s'agit pas de cela, monsieur le président.

J'aimerais tout simplement savoir si les tests techniques ont pu être effectués avec les témoins.

Merci.

[Traduction]

Le président: Oui, les tests ont été effectués.

La séance d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents dans la salle et d'autres participent à la réunion à distance.

Avant de commencer, je vous demanderais de suivre certaines consignes. Elles sont énoncées sur les fiches devant vous. Vos appareils doivent être en mode sourdine ou silencieux. Je vous rappelle également de ne pas manipuler la tige du microphone quand vous parlez pour éviter les bruits parasites.

[Français]

Madame Gill, voulez-vous intervenir?

Marilène Gill: Excusez-moi, monsieur le président.

J'invoque le Règlement. Il n'y a pas d'interprétation en français.

Le président: Un moment, s'il vous plaît.

Marilène Gill: D'accord.

[Traduction]

Le président: Madame Gill, entendez-vous l'interprétation?

[Français]

Marilène Gill: Non.

[Traduction]

Je n'entends rien.

Le président: Est-ce que c'est mieux maintenant, madame Gill?

Excellent. Merci.

Je disais que les appareils doivent être en mode sourdine ou silencieux pendant la réunion du Comité. Ne manipulez pas vos microphones parce que cela peut causer des problèmes pour les interprètes.

Ce sont les observations d'ordre général. J'aurais d'autres rappels à l'intention des participants. Veuillez attendre que je vous désigne par votre nom avant de prendre la parole. Si vous nous joignez par vidéoconférence, utilisez l'icône « Lever la main » au bas de l'écran pour attirer mon attention. De plus, si vous participez à distance, vous pouvez choisir la langue officielle dans laquelle vous désirez vous exprimer en cliquant sur l'icône du globe, également au bas de votre écran.

Comme vous l'avez constaté, il peut y avoir des problèmes avec l'interprétation. Dans ce cas, faites-le-moi savoir et nous allons suspendre la séance pour y remédier.

Avant de donner la parole aux témoins, j'ai une question d'ordre administratif à soumettre au Comité. Le greffier vous a remis un communiqué de presse concernant notre étude. Les députés souhaitent-ils adopter la version du communiqué de presse qui leur a été remise? Nous n'avons reçu aucune rétroaction.

Des députés: Oui.

Le président: Nous devons également adopter un budget de 58 000 \$ pour cette étude. Ce budget couvre l'ensemble des audiences et du processus de rapport.

Des députés: D'accord.

Le président: Nous pouvons commencer la réunion officielle.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous allons consacrer les deux prochaines heures à un groupe de cinq témoins.

Nous accueillons M. Perry Rizzo, président et directeur général chez Axiom Group Inc.

M. John Buck est quant à lui président et directeur général de la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire.

Nous recevons aussi des représentants de la Fédération des chambres de commerce du Québec: M. Alexandre Gagnon, vice-président, Affaires publiques, Main-d'œuvre et dynamisme régional, et M. Stéphane Pageau, conseiller principal, Main-d'œuvre et affaires publiques.

M. Rudy Humbert, président et directeur général du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, est ici en personne.

Et, enfin, M. Robert Johnson, président de Treasure Mills Inc.

Chaque intervenant disposera de cinq minutes pour présenter sa déclaration liminaire, puis nous passerons aux questions et réponses. Un peu avant la fin des cinq minutes, je vous demanderai de conclure. Je vais vous faire un signe de la main pour vous indiquer de terminer rapidement.

Nous allons commencer avec le représentant d'Axiom Group Inc., M. Rizzo.

• (1535)

Perry Rizzo (président et directeur général, Axiom Group Inc.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'avoir invité à témoigner sur cette question importante.

L'entreprise Axiom Group a été fondée en 1987. Il s'agit d'une entreprise canadienne établie à Scarborough, dans la banlieue de Toronto, en Ontario. Nos efforts acharnés sur de nombreuses années ont porté leurs fruits et l'entreprise vaut aujourd'hui plus de 200 millions de dollars et possède des installations au Canada, aux États-Unis et au Mexique. Nous employons de 650 à 700 personnes dans le monde.

Il y a longtemps que je n'ai pas eu connaissance d'une étude aussi importante. J'y ai consacré du temps et j'ai pris quelques notes. Je vais sans plus tarder entrer dans le vif du sujet.

Pour s'attaquer à la cause profonde du faible taux d'emploi, il faut comprendre que le problème de l'emploi au Canada n'est pas temporaire, mais structurel. Une décennie de baisse de la productivité a rendu les entreprises moins compétitives, et autant notre capacité que notre volonté à créer des emplois en ont souffert. Si rien n'est fait pour inverser la tendance à la baisse de la productivité, la croissance de l'emploi restera stagnante.

Quant à l'importance de créer des emplois, je ne veux pas entendre parler de logements ou d'autres enjeux. Tout ce qui m'importe, ce sont les emplois, seulement les emplois, encore plus d'emplois. La création d'emplois constitue certainement l'élément le plus important de notre économie, et nous devons nous atteler sérieusement à la tâche.

En ce qui concerne l'environnement, à quoi attribuer les risques des entreprises et la faiblesse des investissements au Canada? Les risques sont faibles pour les mandats bancaires. Les banques canadiennes offrent très peu de soutien. L'accès au capital de croissance est limité, les taux d'imposition sont élevés, la compétitivité est faible et les coûts d'exploitation érodent nos taux de rendement. La superposition des politiques fédérales, provinciales et municipales fait grimper les coûts et décourage l'expansion. Par conséquent, les travailleurs canadiens ont moins de possibilités et l'économie est globalement plus faible.

Les entrepreneurs canadiens font face à toutes sortes de défis. Ils sont de moins en moins encouragés à innover, à embaucher et à se

développer. Nos politiques et règlements socioéconomiques nuisent à la compétitivité et les chefs d'entreprise canadiens mettent en doute les résultats et l'utilité de prendre des risques. Quand la prise de risques est pénalisée et qu'il n'y a aucun avantage à la clé, la création d'emplois stagne.

Quel est l'impact des politiques sociales et des mesures d'encouragement au travail? Les politiques actuelles récompensent souvent la non-productivité et découragent le travail. Il faut y mettre fin. Les Canadiens qui travaillent dur devraient être récompensés. Il faut tout mettre en œuvre pour réussir, pour créer des emplois et pour construire un Canada meilleur afin de favoriser une réussite globale.

Le poids des taux d'imposition élevés [*difficultés techniques*] de contribuer, avec moins de conséquences. Ce déséquilibre crée une culture où [*difficultés techniques*]...

Le président: Monsieur Rizzo, il y a des coupures de son.

Vous pouvez continuer.

Perry Rizzo: Contrairement à ceux du Canada, les entrepreneurs américains sont récompensés et les travailleurs voient clairement les fruits de leurs efforts: les rendements sont meilleurs, les taux d'imposition sont moins élevés, on leur offre de meilleures mesures d'encouragement et l'investissement est davantage soutenu. Au Canada, les taux d'imposition plus élevés, les politiques rigides et les bénéfices limités découragent à la fois l'esprit d'entreprise et les investissements en capital. Il en résulte une fuite des talents et des investissements vers le sud qui fait perdre encore plus de terrain au Canada.

Pour ce qui est de la compétitivité du Canada, l'action combinée des obstacles systémiques, des oligopoles, du ratio élevé d'emplois dans le secteur public par rapport au secteur privé, de la forte syndicalisation des marchés et des structures fiscales non compétitives mettent un frein à notre économie et font du Canada l'un des pays les moins productifs au monde. La dégringolade dans le classement général de la productivité se poursuit. Diverses études — j'ai en main des rapports produits par l'Université de la Colombie-Britannique — confirment que les politiques gouvernementales ont contribué à éroder la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale.

En ce qui concerne la nécessité d'une planification stratégique à long terme au Canada, force est de constater que peu importe l'allégeance politique, c'est le néant quand on parle de stratégie économique à long terme. À mon avis, le Canada doit impérativement se doter d'une stratégie qui transcendera les mandats politiques. C'est impossible de faire ce qui est important durant un mandat de cinq ans. Ce qui compte vraiment pour le Canada, c'est que les partis définissent clairement les objectifs fondamentaux à poursuivre dans un horizon de 10, 15 ou 25 ans pour les investissements à long terme. Le Canada n'a pas de stratégie économique à long terme. Les priorités politiques à courte vue et les politiques socioéconomiques fragmentées ont remplacé une planification cohérente. À défaut d'une vision stratégique, le déclin de la productivité va se poursuivre parce qu'il n'y aura plus d'investissements.

Voilà pour ma déclaration liminaire. Je pourrai ajouter d'autres informations durant la période des questions.

Le Canada a besoin d'un plan stratégique à long terme. J'ai vécu de nombreux cycles économiques depuis la création de notre entreprise en 1987. J'ai dû relever de nombreux défis, mais depuis 10 ou 15 ans... Les 10 dernières années ont été particulièrement difficiles. Quand d'autres chefs d'entreprise me disent qu'ils se sentent démotivés et [difficultés techniques] ce n'est pas encourageant pour la création d'emplois et la croissance de l'emploi. C'est lassant à la longue d'avoir l'impression d'être un problème. Je fais des journées de 16 heures, de 7 heures à 19 heures. Une journée de 12 heures est normale pour moi. Je travaille les samedis et les dimanches si nécessaire. Ce n'est pas rare que je me lève à 3 heures pour me rendre à des réunions en voiture. Nous travaillons dur pour créer des emplois. Nous investissons énormément de temps, d'efforts et de capital humain et financier pour développer de nouvelles innovations et technologies pour le Canada, mais nous bénéficions de très peu d'investissements et de soutien de tous les niveaux de gouvernement. Donc...

• (1540)

Le président: Merci, monsieur Rizzo. Vous avez dépassé le temps imparti.

Nous avons perdu quelques bribes de votre déclaration, mais c'est rentré dans l'ordre.

Monsieur Buck, c'est à vous. Vous avez cinq minutes.

John Buck (président et directeur général, Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire): Monsieur le président, distingués membres du Comité, merci de m'avoir invité à contribuer à cette importante étude sur l'emploi des jeunes.

Je m'appelle John Buck et je suis le président et directeur général de la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire, ou CEDEC. La CEDEC a pour mandat de renforcer la vitalité économique de la communauté minoritaire de langue officielle du Québec.

Bien que je me concentre aujourd'hui sur la communauté minoritaire de langue officielle du Québec, c'est clair pour moi que tous les jeunes du Canada rencontrent les mêmes défis et que les solutions mises de l'avant peuvent s'appliquer à eux.

Il y a au Québec 256 835 jeunes anglophones de 15 à 29 ans. Ils représentent 20,5 % de la population anglophone, comparativement à 16,3 % chez les francophones. Les jeunes anglophones sont plus jeunes et plus diversifiés. Plus précisément, 43 % d'entre eux s'identifient comme faisant partie d'une minorité visible, contre 17 % des jeunes francophones.

Selon les statistiques, les jeunes font face à d'importants défis en matière d'emploi. Chez les jeunes anglophones, le taux d'emploi s'établit à 56,1 %, soit 6 points de moins que chez les francophones. Le taux de chômage est de 14,4 %, contre 9 % chez les francophones. Le niveau de scolarité est également plus bas chez les anglophones, qui sont près de la moitié, soit 49,6 %, à avoir un diplôme d'études secondaires ou moins. Les jeunes anglophones accusent systématiquement du retard par rapport aux jeunes francophones sur le plan de la formation professionnelle ou technique.

Ces chiffres dénotent une tendance inquiétante au chapitre de la transition de l'école au marché du travail. De nombreux jeunes quittent l'école sans posséder de compétences directement utilisables dans le marché du travail, ils mettent plus de temps à trouver un emploi intéressant ou ils sont sous-employés dans des emplois à

temps partiel ou instables. Le rapport *Failure to Launch*, publié par la firme Deloitte en 2024 pour le compte de la Fondation du Roi au Canada, fait état des pertes qui en découlent sur le plan des salaires, des recettes fiscales et de la productivité à long terme.

Les défis sont grands, que l'on pense à la disparité entre les compétences enseignées dans les écoles et les besoins des employeurs, à la faiblesse des réseaux d'emploi pouvant aider l'accès des jeunes anglophones au marché du travail, ou aux inégalités régionales, à la source de taux de chômage chez les jeunes anglophones nettement supérieurs à la moyenne provinciale dans des endroits comme la Gaspésie ou le Nord-du-Québec.

À la CEDEC, nous agissons de manière coordonnée sur trois fronts. En premier lieu, sur le front de la recherche appliquée, la CEDEC a lancé une étude internationale comparative sur les meilleures pratiques pour corrélérer l'éducation et la formation avec les demandes du marché du travail. Nous examinons des modèles au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et en Scandinavie. Nos conclusions préliminaires seront publiées en novembre et nous allons les transmettre au gouvernement du Canada. Je me ferai un plaisir de les fournir à ce comité. Ces conclusions vont servir de fondements à notre stratégie de développement de la main-d'œuvre. Cela dit, les leçons apprises vont s'appliquer au-delà du Québec, car les problèmes liés au sous-emploi, à la disparité des compétences et à la transition de l'école au marché du travail touchent toutes les provinces.

En second lieu, nous sommes à mettre au point un écosystème de développement économique collaboratif. Ce mécanisme communautaire rassemble des acteurs des secteurs publics, privés et de la société civile qui s'emploient à renforcer le développement de la main-d'œuvre et la participation au marché du travail. Les principaux objectifs comprennent l'amélioration des liens entre les chercheurs d'emploi, les institutions de formation et les employeurs; le renforcement de la collaboration et de la responsabilité collective relativement à la création de placements professionnels; la réduction du chômage et la hausse des revenus et, enfin, l'amélioration de l'information sur le marché du travail afin que les jeunes, les éducateurs et les employeurs prennent de meilleures décisions.

En troisième lieu, pour assurer une mise en œuvre concrète, la CEDEC est sur le point de lancer l'Initiative de développement de la capacité et de services d'aide à l'emploi, ou IDCSAE. L'IDCSAE met en lien un continuum coordonné de fournisseurs de services d'aide à l'emploi à travers la province. Cet outil intègre de l'information pertinente sur le marché du travail, une plateforme provinciale de placement de talents fondée sur l'intelligence artificielle, ainsi qu'un cadre solide de mesure du rendement qui assurera que nos efforts donneront des résultats tangibles. Pour les jeunes, cela signifiera un meilleur accès aux parcours de carrière, des liens plus étroits avec les employeurs et l'accès à des services qui les aideront non seulement à trouver un emploi, mais aussi à bâtir des carrières durables au Québec.

En conclusion, je tiens à souligner trois points. Les résultats sur le marché du travail des jeunes anglophones accusent un retard important par rapport à ceux de leurs pairs francophones. L'inaction se traduira par des pertes de revenus, de productivité et de cohésion sociale. La CEDEC met en œuvre des solutions novatrices et fondées sur des données probantes grâce à la recherche, au développement de l'écosystème et au déploiement de l'IDCSAE.

Associer directement le développement de la main-d'œuvre à la participation au marché du travail nous assure que les jeunes anglophones obtiennent de bons emplois, bâtissent des carrières tournées vers l'avenir et contribuent pleinement à notre économie commune.

Merci.

• (1545)

Le président: Merci, monsieur Buck.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Gagnon, de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Alexandre Gagnon (vice-président, Affaires publiques, Main-d'œuvre et dynamisme régional, Fédération des chambres de commerce du Québec): Merci, monsieur le président.

C'est mon collègue M. Pageau qui prononcera l'allocation.

Stéphane Pageau (conseiller principal, Main-d'œuvre et affaires publiques, Fédération des chambres de commerce du Québec): Bonjour à tous.

Je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant le Comité.

Je m'appelle Stéphane Pageau. Je suis conseiller principal, Main-d'œuvre et affaires publiques. Je suis accompagné d'Alexandre Gagnon.

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec, ou FCCQ, représente près de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire du Québec.

Le chômage est une préoccupation constante pour la FCCQ, dans la mesure où le bassin de chômeurs demeure la principale source de main-d'œuvre disponible pour les 100 000 postes vacants à remplir au Québec, à la condition, bien sûr, que les compétences et la mobilité de ces travailleurs correspondent à celles des emplois disponibles.

En analysant la situation du chômage chez les jeunes, nous avons fait quelques constats. D'abord, la situation au Québec est très différente de celle observée dans le reste du Canada. Le taux de chômage global au Canada est inférieur à celui du Québec. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de chômage est de 11,4 % de chômage au Québec, alors qu'il atteint 14,6 % au Canada.

Dans une perspective plus historique, nous maintenons une moyenne depuis les 25 dernières années. Présentement, nous nous situons plutôt dans cette moyenne. Par exemple, de 2000 à 2005, la moyenne était de 14,1 %. Au cours des cinq années subséquentes, elle a été de 13,6 %, de 13,2 % et de 10,5 %. Ces pourcentages se comparent également au taux de chômage actuel chez les jeunes de 15 à 24 ans dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE.

Par contre, si l'on examine la situation de plus près, on observe une augmentation du taux de chômage chez les hommes étudiants. Par exemple, en comparant les étudiants et les non-étudiants, on constate une augmentation de 1,6 % chez les étudiants et de 0,2 % chez les non-étudiants. Chez les hommes, cette augmentation se situe à 3 %, tandis que, chez les femmes, elle est de 0,5 %.

Il est certain que cette situation est préoccupante, notamment pour les étudiants masculins, ce qui peut nous amener à nous poser des questions quant aux raisons qui peuvent l'expliquer et nuire à la persévérance scolaire.

Parmi les raisons qui sont évoquées, notons d'abord la période de ralentissement économique que nous vivons, comme vous le savez. La montée du chômage suit les perspectives économiques actuelles, et les jeunes sont plus durement touchés parce qu'ils sont moins ancrés dans le marché du travail. Ce que nous voyons, c'est une augmentation relativement normale dans la situation économique globale du Québec.

La seconde hypothèse soulevée quant aux raisons possibles du chômage, c'est l'intelligence artificielle, qui touche les postes d'entrée. Une étude d'un institut du Québec a démontré que les jeunes étaient plus vulnérables, étant donné qu'ils occupent principalement des postes d'entrée. D'ailleurs, on se rend compte que la baisse du nombre de postes vacants au Québec touche majoritairement — du moins, plus fortement — le secteur du commerce de détail, qui a enregistré une baisse de 51,7 % depuis deux ans, ainsi que celui de la restauration et de l'hébergement, qui a connu une baisse de 58 %. Sont ainsi touchés les emplois à temps partiel, qui sont souvent occupés par des étudiants, ainsi que les emplois qui demandent un diplôme d'études secondaires ou moins.

La troisième [difficultés techniques] les travailleurs étrangers temporaires. À la FCCQ, nous croyons que ce lien de cause à effet est faux, et ce, pour trois raisons principales.

D'abord, il existe une différence fondamentale quant au chômage d'une région à l'autre du Québec. Nous enregistrons un taux de chômage de 3,6 % dans Chaudière-Appalaches, et de 9,2 % en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, ce qui correspond à un taux médian de 4,6 %. La moitié des régions du Québec présentent donc un taux de chômage de 4,6 %. On peut considérer que les jeunes travaillent en assez grand nombre.

Parlons maintenant du Programme des travailleurs étrangers temporaires, ou PTET. Les emplois occupés dans le cadre de ce programme sont des emplois à temps plein dans une proportion de 85 %, et 60 % d'entre eux exigent un diplôme d'études collégiales, ce qui n'est pas le cas pour les étudiants chercheurs d'emplois. On se retrouve donc dans une situation où les restrictions appliquées dans le cadre du PTET font baisser la production des entreprises, qui doivent refuser des contrats et fermer des quarts de travail.

C'est pour cela que nous demandons un moratoire sur les restrictions appliquées dans le cadre du PTET. À plus long terme, la question du chômage se posera, parce que nous savons qu'il y aura 1,4 million d'emplois à combler d'ici 2033 au Québec. Il faut assurément penser à l'avenir et avoir une perspective plus large sur la question du chômage, puisque les travailleurs étrangers temporaires seront nécessairement appelés à travailler.

En conclusion, je dirai que la question du chômage est certainement surveillée chez les jeunes, principalement chez les jeunes hommes étudiants. Toutefois, elle ne constitue pas une source très alarmante de problèmes pour le moment.

Il faut également mentionner que la question des travailleurs étrangers temporaires demeure importante — fondamentale, même — pour la production des entreprises du Québec. Il faut regarder le portrait à plus long terme pour avoir une vision juste.

• (1550)

Mon collègue M. Gagnon et moi répondrons avec plaisir à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Pageau.

Monsieur Humbert, vous avez la parole.

Rudy Humbert (président et directeur général, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec): Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, nous réunissons aujourd'hui toutes les conditions d'une tempête parfaite pour le chômage des jeunes. Trois vagues se croisent: une guerre commerciale qui fragilise nos secteurs économiques et freine l'investissement, une révolution technologique qui bouleverse les emplois d'entrée, et des politiques publiques inadaptées et incapables de répondre à la vitesse des transformations sociales et économiques.

Chaque année, plus de 150 000 jeunes franchissent la porte d'un carrefour jeunesse-emploi, ou CJE. Ces jeunes sont souvent sans filet social suffisant, et ils sont confrontés à des obstacles économiques, scolaires, psychologiques ou sociaux. Leur parcours est semé d'embûches et, pour beaucoup, les CJE représentent leur dernier recours.

Notre message est clair: répondre au chômage des jeunes ne peut se limiter à une logique de chiffre ou de placement. Il faut s'attaquer aux causes structurelles et aux inégalités, et miser sur des parcours dignes, durables et porteurs de sens. Les jeunes, dans toute leur pluralité, sont aujourd'hui fragilisés. Le chômage n'est pas qu'une donnée statistique; c'est une réalité humaine qui fragilise la cohésion sociale et l'avenir collectif.

Voici quelques constats alarmants. D'abord, le taux de chômage des jeunes oscille entre 12 et 20 %, soit plus du double, voire parfois le triple de la moyenne nationale. Le ralentissement économique actuel touche de façon disproportionnée les jeunes, qui ont subi 80 % des pertes d'emploi. Ensuite, plus de 10 000 élèves par année quittent encore les bancs d'école sans diplôme au Québec.

De plus, près d'un jeune sur deux vit de l'insécurité alimentaire, et chaque nuit, des milliers de jeunes dorment dans nos rues. Bref, c'est une jeunesse qui doute: plus de la moitié d'entre eux considèrent qu'il n'y a plus d'espoir pour l'humanité.

Ces chiffres ne sont pas que des données. Derrière eux, il y a des visages, des histoires et, très souvent, un cri d'alarme. Comment peut-on mettre notre jeunesse en mouvement vers l'emploi, les études ou l'engagement, alors qu'elle ne croit plus en l'avenir?

Compte tenu de ces réalités, nous proposons de bâtir un projet pour l'avenir des jeunes autour de trois piliers. D'abord, il s'agit de la prévention: il faut agir tôt, avant que l'exclusion et le décrochage ne deviennent irréversibles. Ensuite, c'est l'universalité: il faut offrir les mêmes droits et les mêmes possibilités à tous les jeunes, lutter contre la discrimination et rebâtir la confiance dans les institutions. Enfin, il s'agit de la dignité par l'accompagnement, la formation, l'expérience de travail et la participation citoyenne.

En 2025, on ne peut pas aborder le chômage des jeunes sans se pencher sérieusement sur les répercussions de l'intelligence artificielle. Avec son essor, les entreprises embauchent moins de débutants. C'est un problème. Comment peut-on devenir un salarié expérimenté si on ne peut pas commencer sa carrière et obtenir ce premier emploi, celui par lequel on entre dans la vie active? Les jeunes de 15 à 24 ans, bien qu'ils ne représentent que 13 % de la main-

d'œuvre active au Québec, constituent 24 % de la main-d'œuvre vulnérable à l'automatisation. La grande interrogation que les jeunes ont en commun est alors celle-ci: « Quelle sera ma place dans un monde du travail transformé par l'intelligence artificielle? »

D'un côté, l'intelligence artificielle va inévitablement automatiser un certain nombre de tâches répétitives et donc détruire des emplois, majoritairement ceux occupés par les jeunes. L'histoire ne s'arrête pas là: la plupart des métiers vont potentiellement être transformés. De nouvelles compétences deviennent centrales, dont la créativité, l'analyse critique, la gestion de la relation humaine ainsi que la maîtrise des outils numériques. En parallèle, de nouveaux emplois apparaîtront, mais ils exigeront des compétences différentes. C'est là que réside le risque d'exclusion pour les jeunes qui n'auront pas accès à la formation et à la requalification.

C'est pourquoi investir dans l'intelligence artificielle devrait aussi signifier investir dans l'accompagnement humain et social pendant cette transition. Il est indispensable d'offrir aux jeunes une formation qui les prépare à piloter l'intelligence artificielle plutôt qu'à la subir. Il faut soutenir les employeurs, en particulier ceux des petites ou moyennes entreprises, ou PME, pour qu'ils puissent intégrer ces outils sans accentuer les inégalités. Enfin, il nous faut mettre en place des politiques publiques qui assurent un partage équitable des gains de productivité.

La question éthique est fondamentale. En effet, si les bénéfices de l'intelligence artificielle se concentrent entre les mains de quelques-uns, nous risquons d'accélérer la polarisation sociale et économique ainsi que le chômage des jeunes. En revanche, si nous choisissons d'utiliser ces gains pour améliorer la qualité de vie, par exemple par la réduction du temps de travail, pour financer la formation des jeunes ou pour stimuler l'innovation sociale, alors cela deviendra un levier de prospérité partagée.

Nous avons donc l'impératif de repenser nos leviers. Un problème structurel majeur réside dans les ententes Canada-Québec sur le marché du travail. Ces mécanismes essentiels se révèlent souvent inefficaces pour les jeunes, pour plusieurs raisons. D'abord, ils imposent une lourdeur bureaucratique qui détourne temps et énergie de l'accompagnement direct. Ensuite, ils définissent des critères d'admissibilité trop étroits, excluant des milliers de jeunes dans le besoin. De plus, ils manquent de flexibilité pour permettre aux jeunes d'innover et de s'adapter aux réalités changeantes. Finalement, ils se traduisent par une décroissance budgétaire, alors que les besoins explosent.

Il est temps de réinventer ces ententes, non pas comme de simples mécanismes administratifs, mais comme de véritables leviers d'action conçus avec et pour les jeunes.

Notre première recommandation consiste à garantir des enveloppes jeunesse dans les ententes sur le développement du marché du travail et de la main-d'œuvre. À cet égard, il est important de construire des modalités de financement qui font que ces sommes ont un effet maximal auprès des jeunes et qu'il y a le moins possible de pertes dues à la bureaucratie.

Ensuite, il faut valoriser la réussite éducative et les transitions entre l'école et le travail. Pour cela, il nous faut soutenir les programmes, comme l'École au Carrefour, qui réintègrent les jeunes en rupture scolaire. On a besoin aussi de sécuriser les parcours d'insertion et d'adapter l'assurance-emploi aux jeunes en situation précaire ou atypique.

Par ailleurs, on doit favoriser l'innovation et la participation, en multipliant les projets pilotes et les approches innovantes en employabilité, ou encore en appuyant les initiatives d'entrepreneuriat et de repreneuriat jeunesse.

• (1555)

Enfin, il faut inclure une perspective jeunesse dans les politiques fédérales, en systématisant la consultation des jeunes et de leurs organismes représentatifs dans l'élaboration et l'évaluation des programmes liés à l'emploi.

Pour conclure, je dirai que, au-delà des chiffres et des débats partisans, il s'agit de donner aux jeunes la possibilité de croire en leur avenir et de contribuer pleinement à la société.

Le chômage des jeunes est un défi collectif. Il exige des solutions ambitieuses, coordonnées, adaptées aux réalités locales, et portées par un partenariat fort entre l'État, les organismes communautaires et les milieux éducatifs et économiques.

Par leur présence sur le terrain, leur expertise et leur capacité d'innovation, les CJE constituent des alliés incontournables pour le gouvernement fédéral.

Nous réitérons donc notre volonté de collaboration avec le Comité, et plus largement avec le Parlement, afin de bâtir ensemble un pays où chaque jeune peut devenir qui il est.

Je vous remercie de votre écoute et de l'occasion que vous m'avez donnée de vous faire part de ces réflexions.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Humbert.

Nous accueillons maintenant M. Johnson, de Treasure Mills Inc., pour cinq minutes.

Monsieur Johnson, vous avez la parole.

Robert Johnson (président, Treasure Mills Inc.): Merci de m'avoir invité à témoigner devant le Comité. Je n'ai pas consacré autant de temps que les autres à préparer une intervention de cinq minutes, pour ce qui est de tous les détails, mais je peux vous dire que je suis propriétaire d'une entreprise appelée Treasure Mills. Nous sommes dans le secteur de la boulangerie. Nous fabriquons des collations pour enfants. Notre entreprise se trouve à Aurora, juste au nord de Toronto.

Une des choses les plus importantes que je constate chez les jeunes et chez les gens en général, c'est que les compétences... Nous avons une politique d'immigration massive qui fait que, tous les jours, tellement de gens arrivent sans les compétences voulues, mais je crois que cela empêche quand même d'autres jeunes d'obtenir des emplois. Parallèlement, beaucoup de jeunes qui entrent sur le marché du travail fréquentent l'université ou différentes écoles de métiers et en ressortent avec très peu... Ils semblent posséder les compétences qui ont été mentionnées, notamment dans les observations de différentes personnes aujourd'hui.

L'innovation est, à mon sens, l'autre élément important. Nous manquons de productivité, comme l'a indiqué M. Rizzo, et je suis entièrement d'accord avec ses observations, tout à l'heure, sur la fiscalité, le gouvernement, le pourcentage de fonctionnaires et le gaspillage qui existe. Notre productivité ne cesse de baisser. J'estime que bien des programmes soutenus par le gouvernement ne favorisent pas nécessairement l'efficacité ou ne répondent pas aux besoins des usines. Il veut toujours se concentrer sur l'innovation,

mais une innovation qui ne répond pas forcément à ce qui est nécessaire aujourd'hui pour améliorer la productivité là où une entreprise en a besoin, car elle est axée sur certains mandats qui ne correspondent pas aux besoins des entreprises.

Par ailleurs, je pense qu'il existe d'énormes possibilités en matière de transfert d'entreprises, par exemple. J'entends dire depuis des années que les gens souhaitent garder les entreprises au Canada, mais que la fiscalité, le processus et la façon dont nous sommes imposés font qu'il est très difficile de maintenir une entreprise au Canada ou de la transférer à la jeune génération ou au sein de la famille. Il me semble qu'il est possible d'améliorer les compétences des gens. Je pense qu'il existe des possibilités de... Nous regardons où nous dépensons les deniers publics, et que proposons-nous? C'est comme s'il ne nous semblait pas nécessaire de mettre en œuvre nos ressources humaines partout au Canada.

Nous devrions être l'un des pays les plus riches du monde, mais on dirait que nous laissons différents groupes minoritaires influencer toutes les décisions, au lieu, comme le dit M. Rizzo, d'avoir un plan décennal axé sur la constance, indépendamment des allégeances des différents partis politiques, qui soit cohérent et qui favorise l'amélioration du Canada. Quand nous ne parvenons pas à améliorer le Canada de manière constante et que différents petits groupes institutionnels influencent tout, les coûts montent en flèche.

Il existe, selon moi, une formidable occasion d'améliorer nos systèmes de santé et d'inciter de plus en plus de personnes à se former et à acquérir des compétences pour participer à différents autres types de métiers. J'examinerais notre politique d'immigration, qui, à mon avis, nuit aussi à notre pays à différents égards à ce propos. Je pense que le défi actuel en ce qui concerne les jeunes est de faire en sorte qu'ils acquièrent des compétences ou plus de connaissances. Il y a une pénurie importante de compétences en ce qui concerne les métiers spécialisés. Tous les jeunes semblent aller à l'université, mais quand ils en sortent, ils n'ont pas vraiment les compétences voulues pour travailler, que ce soit en ingénierie ou dans d'autres domaines. Il y a une pénurie importante de gens de métier, et les établissements et autres écoles ne semblent pas en former assez pour y remédier, comme c'était le cas il y a bien des années.

Je sais que l'IA arrive et fait des choses, mais il y en a qu'elle ne pourra pas remplacer, pour beaucoup dans les métiers spécialisés notamment. Comment le Canada peut-il aider les jeunes, qui peuvent gagner plus d'argent que les étudiants universitaires, à trouver un emploi, un métier, et à bénéficier d'une meilleure formation et d'un meilleur avenir en réfléchissant au type d'emploi et au style de vie qu'ils souhaitent avoir? Je pense qu'on n'informe pas assez sur les métiers spécialisés pour que les gens fassent de très bons [difficultés techniques] dans les technologies de l'IA ou l'informatique, ou pour devenir un génie de la finance, mais je pense que beaucoup de gens [difficultés techniques], ce qui fait qu'ils ont très peu de compétences pour participer ou apporter une valeur ajoutée dans une grande entreprise [difficultés techniques]. Nous pourrions mieux former nos jeunes et les aider à mieux comprendre certains des [difficultés techniques] pour obtenir un emploi valorisant, un bon revenu et une bonne qualité de vie.

• (1600)

Voilà pour ce qui est de mes observations. En ce qui concerne la fiscalité [*difficultés techniques*] continuer à investir dans la jeunesse. Comment former les gens? Comment les attirer dans l'entreprise [*difficultés techniques*]?

• (1605)

Le président: Merci, monsieur Johnson.

Nous avons un problème de son. Je vais suspendre la séance pendant quelques instants. Nous devons changer de système avant de passer à la séance de questions-réponses.

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes, le temps de changer de système.

• (1605)

(Pause)

• (1610)

Le président: Mesdames et messieurs les députés, nous allons reprendre, mais le problème pourrait se reproduire, auquel cas je devrais suspendre la séance pour redémarrer complètement le système, ce qui pourrait prendre 10 minutes. Je vous remercie de votre patience, chers témoins. Nous verrons comment les choses se passent.

À l'intention des membres du Comité, le premier tour sera de six minutes par parti, suivi de cinq minutes pour le gouvernement, cinq minutes pour l'opposition officielle et deux minutes et demie pour le troisième parti. Nous suivrons cette rotation jusqu'à la fin de la réunion.

Nous commencerons par M. Genuis, qui aura la parole pour six minutes.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Merci, monsieur le président.

En juin dernier, les conservateurs ont demandé la tenue d'audiences d'urgence sur la crise du chômage qui touche notre pays. Malheureusement, nous n'avons pas obtenu le soutien des libéraux pour tenir des audiences d'urgence pendant l'été. Nous avons dû attendre plus de trois mois pour commencer ce travail. Je suis très heureux que nous entamions enfin cette étude cruciale sur la crise du chômage vraiment catastrophique qui touche les jeunes Canadiens.

Le taux de chômage chez les jeunes est de 14,5 %. Le Canada affiche son pire taux d'emploi en bien plus de 25 ans. Même si nous n'avons pas pu mener cet été l'étude demandée par les conservateurs, nous avons continué de souligner...

• (1615)

Le président: Je suis désolé, monsieur Genuis. Faites-vous une diffusion en direct?

Garnett Genuis: En effet, oui.

Le président: Je vais suspendre la séance, le temps d'obtenir des instructions à ce sujet.

Garnett Genuis: Pardon?

Le président: Je suspends la séance, le temps d'obtenir des précisions.

Garnett Genuis: Mais quel est le problème avec la diffusion en direct sur les réseaux sociaux? C'est tout à fait normal.

Un député: Il s'agit d'une réunion publique.

Le président: [*Difficultés techniques*]

Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie d'avoir fait remarquer que nous diffusons ces audiences en direct sur mes réseaux sociaux, ce qui est, bien sûr, très courant et autorisé. Les personnes intéressées peuvent me suivre sur les différents réseaux sociaux, si elles souhaitent suivre la diffusion en direct de cette réunion et des suivantes.

Monsieur le président, comme je le disais, les conservateurs ont demandé la tenue d'audiences d'urgence sur la crise du chômage. Ces audiences ont été bloquées pendant l'été. Nous nous attelons enfin à la tâche. Je suis très heureux que nous commençons enfin à travailler sur la crise catastrophique du chômage que vit notre pays.

Le taux de chômage des jeunes est de 14,5 %. Nous affichons le pire taux d'emploi des jeunes dans ce pays en plus de 25 ans. Bien que nous n'ayons pas eu l'occasion de soulever ces questions en comité, nous avons continué de rencontrer des personnes et d'en parler ces derniers mois. Nous avons mis en évidence un certain nombre de causes à la crise du chômage que traverse notre pays: un système d'immigration défaillant en raison de l'échec des politiques, un décalage de l'éducation et de la formation, et de graves problèmes en matière de politique économique. Les témoins aujourd'hui, notamment des chefs d'entreprise, soulignent l'échec de la politique économique qui joue un rôle important dans la crise du chômage actuelle.

Monsieur Rizzo, vous avez parlé du chômage structurel dû à la baisse de la productivité au cours des 10 dernières années. Il me semble important de souligner combien la productivité est un indicateur important de la santé de l'économie. Ce n'est pas une mesure de l'intensité du travail fourni par quelqu'un, mais une mesure de la production d'un travailleur au cours d'une période donnée. L'augmentation de la productivité nécessite des investissements des entreprises, ainsi que des systèmes et des technologies qui permettent aux travailleurs de produire plus au cours d'une période donnée.

Pouvez-vous développer votre commentaire selon lequel nous faisons face depuis 10 ans à un chômage structurel dû à la baisse de la productivité et nous dire quels sont, selon vous, les facteurs qui contribuent à cette baisse de la productivité?

Perry Rizzo: En gros, quand les entreprises ploient sous les coûts d'exploitation et sous une fiscalité élevée, elles ont moins d'argent à investir. Quand on livre concurrence à l'échelle mondiale, les pressions s'accroissent pour rester hyperconcurrentiel.

Prenons l'Ontario, par exemple, et notre capacité d'investissement dans le secteur manufacturier, qui est très capitalistique et où l'amortissement est à long terme. Il est très difficile pour nous d'investir tous les millions de dollars nécessaires dans de nouvelles technologies pour augmenter notre productivité, alors que nous sommes largement considérés comme peu concurrentiels dans le reste du monde. Autrement dit, nous disposons de moins de ressources, de moins de financement et il nous reste moins d'argent.

Garnett Genuis: Je vous remercie.

Puis-je affiner la question, monsieur? Selon vous, qu'est-ce qui, précisément, dans les mesures prises par le gouvernement fédéral, rend les investissements dans le secteur manufacturier, au Canada et en Ontario, moins concurrentiels? Quelles décisions du gouvernement fédéral ont un impact sur cette réalité?

Perry Rizzo: Je dirai que ce sont le manque d'investissement dans le secteur manufacturier et l'absence de politiques propres à augmenter la productivité ou la compétitivité. Il y a toute une gamme de décisions. Elles concernent presque tous les domaines. Vous avez une combinaison de toutes sortes de lacunes dans la planification stratégique économique à long terme, ce qui empêche les entreprises de planifier et d'être compétitives à long terme. Plus précisément, vous avez des politiques fiscales qui sont connues pour être peu compétitives par rapport au reste du monde. Cela crée un problème important pour les personnes et les entreprises qui souhaitent aller de l'avant.

• (1620)

Garnett Genuis: Merci, monsieur.

Je vais maintenant donner la parole à M. Johnson.

Êtes-vous d'accord que nous avons connu ces 10 dernières années un chômage structurel dû à la baisse de la productivité? Dans l'affirmative, qu'est-ce qui, selon vous, contribue à cette baisse de productivité?

Robert Johnson: Oui, je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit M. Rizzo. La politique fiscale canadienne ne favorise pas l'investissement, et le temps nécessaire pour... Récemment, M. Trump a annoncé qu'il est possible d'amortir un actif sur un an au lieu de cinq. Quand vous comprenez que votre amortissement est plus long, avec le type d'intensité capitalistique qui existe dans le secteur manufacturier, il faut que l'investissement soit rentable.

En même temps, je pense qu'il y a une pénurie importante de certaines compétences. La politique d'immigration en place depuis ces dernières d'années, qui, à mon avis, est également...

Garnett Genuis: Merci. Je suis désolé, mais mon temps de parole est presque écoulé. Je reviendrai sur ce point.

Il semble que vous disiez que le chômage est dû à un environnement commercial défavorable qui résulte de taxes élevées. Est-ce un élément central de l'équation?

Robert Johnson: Oui, c'est un élément essentiel.

Le président: Merci, monsieur Genuis. Votre temps de parole est écoulé.

Madame Koutrakis, vous avez six minutes.

Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de leur présence aujourd'hui.

Je dirai simplement, en réponse à la dernière observation de mon collègue d'en face, que nous cherchons toujours des réponses simples à des problèmes très complexes. Ce n'est pas aussi simple que M. Genuis voudrait le faire croire aux Canadiens qui nous regardent.

Ma première question aux témoins s'adresse à M. Rudy Humbert. [Français]

Nous savons que de nombreux jeunes au Québec doivent faire face à des taux de chômage plus élevés et que le gouvernement du Canada a investi dans des programmes tels que la Stratégie emploi et compétences jeunesse et Emplois d'été Canada pour réduire les obstacles.

D'après votre expérience, dans quelle mesure ces programmes fédéraux ont-ils été efficaces pour soutenir les jeunes Québécois les plus éloignés du marché du travail?

Rudy Humbert: Merci énormément de la question.

Ces investissements auprès des jeunes sont effectivement un pas dans la bonne direction. Actuellement, la structure de financement de ces ententes passe, entre autres choses, par le gouvernement québécois et Services Québec. Or, dans cette structure, il y a un manque d'efficacité important.

Pour vous donner un ordre d'idées, il y a trois ans, cette stratégie prévoyait une enveloppe d'environ 30 millions de dollars. Cette année, la nouvelle entente de financement au titre de la Stratégie emploi et compétences jeunesse est de 18 millions de dollars. Dans le cadre de cette entente, Services Québec prélève des frais de gestion de 20 %. Il y a donc un montant de 4 millions de dollars qui disparaît dans l'administration. Il en reste donc peu pour les services aux jeunes.

De plus, l'administration québécoise a ajouté des critères d'admissibilité beaucoup plus étroits comparativement à ceux prévus au fédéral. Elle interdit même les organismes Carrefours jeunesse emploi de recruter directement les jeunes pour participer à ces initiatives.

Le fait de pouvoir bénéficier de ces investissements est un pas dans la bonne direction. Par contre, il faut repenser les mécanismes de financement, en permettant une plus grande flexibilité et un accueil qui se veut universel, et en explorant d'autres façons d'investir les fonds fédéraux pour engendrer beaucoup plus de retombées et pour aider au plus près les jeunes Québécois.

Annie Koutrakis: Monsieur Humbert, comment le gouvernement pourrait-il mieux soutenir les organismes comme le vôtre, qui offrent des services en matière d'emploi aux jeunes dans toutes les régions du Québec?

Quelles mesures pourrions-nous prendre pour vous apporter un meilleur soutien?

Rudy Humbert: Il faut mener une réflexion sur l'arrimage des enveloppes fédérales aux critères d'admissibilité établis par l'administration publique québécoise. Essentiellement, le financement fédéral ne peut pas être versé directement à nos organisations, en raison du conflit des compétences. Il faut s'asseoir avec le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec afin de déterminer la meilleure voie de passage pour acheminer les fonds plus près des jeunes.

Pour vous donner une idée, à peu près 70 % des investissements dans le secteur de l'emploi au Québec proviennent du financement fédéral. Or, en raison de l'application administrative qui en est faite, plus de 25 000 jeunes ont été exclus des services dans la dernière année. Il s'agit de jeunes en situation de sous-emploi, d'étudiants ou de personnes souhaitant retourner aux études. Pourtant, cela n'apparaît pas dans les ententes fédérales. Il faut donc revenir à la table de discussions, arrimer les ententes à leur application administrative, en tenant compte des réalités actuelles du marché du travail.

• (1625)

Annie Koutrakis: Quelle est la principale frustration exprimée par les jeunes lorsqu'il s'agit de trouver un emploi?

Quels sont leurs commentaires à ce sujet?

Rudy Humbert: Le contexte actuel quant à la hausse du taux de chômage arrive à une époque où le cynisme chez les jeunes est déjà extrêmement élevé. Les trois quarts d'entre eux ont le sentiment d'appartenir à une génération qui vivra moins bien que celle de leurs parents.

Il y a vraiment cette nécessité de voir comment nous pouvons participer aux décisions qui nous concernent et de voir de quelle façon nous pouvons collectivement nous offrir un avenir dans lequel nous aurons une pleine participation. Il faut trouver une façon de nous assurer que l'investissement de chaque dollar public puisse se rendre directement dans les services offerts aux jeunes.

[Traduction]

Annie Koutrakis: Merci.

Mes prochaines questions s'adressent à John Buck.

Merci d'être ici. Nous savons que les communautés linguistiques minoritaires ont des taux de chômage plus élevés et sont plus vulnérables, et le gouvernement du Canada a fait des investissements ciblés pour soutenir les jeunes de ces communautés. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus. Avez-vous eu des difficultés à obtenir des subventions et des contributions fédérales?

John Buck: Merci pour cette question. C'est une question très importante, car nous bénéficions de tels investissements et contribuons ainsi à la prospérité et à l'autonomie de nos communautés.

La Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire, ou CEDEC, est principalement financée par le gouvernement fédéral. Elle est donc exemptée de certaines exigences provinciales qui s'appliquent à des organisations comme celle de M. Humbert, qui sont principalement financées par la province. En fait, lorsque des investissements fédéraux sont souhaitables, nous sommes idéalement placés pour agir à titre d'intermédiaire afin de veiller à ce que les ressources parviennent aux communautés auxquelles elles sont destinées.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos homologues provinciaux. Nous travaillons ainsi avec le Réseau des carrefours jeunesse-emploi, ainsi qu'avec d'autres fournisseurs de services d'emploi, mais il y a toujours des considérations de partage des compétences qui, à mon avis, entrent en jeu, et nous devons toujours y prêter attention.

Annie Koutrakis: Tout comme nous le faisons tous autour de cette table. Nous devons toujours garder cela à l'esprit.

Considérez-vous que le financement fédéral direct est plus efficace que le financement qui passe par le Québec pour atteindre les « jeunes vulnérables », ceux-ci étant au cœur de la question?

John Buck: Dans le contexte de la circulation des fonds, je pense que toutes les parties ont intérêt à veiller à ce que ces jeunes vulnérables soient pris en charge. Nous travaillons dans un contexte de langues officielles, ce qui ajoute une couche de complexité à cette discussion. Nos efforts s'inscrivent dans le cadre de la Loi sur les langues officielles et du plan d'action, il est donc logique que, dans le cadre de nos efforts pour soutenir l'avancement des politiques relatives aux langues officielles, le gouvernement fédéral soit un partenaire clé à cet égard.

Parallèlement, je pense que nous avons tous intérêt à voir l'économie prospérer. Travailler avec le gouvernement du Québec et les parties prenantes des secteurs public, privé et civil est donc vrai-

ment bénéfique pour tous. Nous en tirons tous profit lorsque cela se produit.

Annie Koutrakis: Merci.

[Français]

Le président: Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

D'abord, j'aimerais remercier tous les témoins qui s'intéressent au chômage chez les jeunes. J'ai bien écouté chacune des interventions, aujourd'hui. J'en ai pris bonne note.

J'aimerais poser des questions aux représentants de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Monsieur Pageau, je veux parler des chiffres. Si je ne m'abuse — je ne veux pas vous mettre des mots dans la bouche —, vous avez dit que, présentement, la question du chômage des jeunes au Québec était importante, mais pas alarmante.

Ai-je bien compris?

Stéphane Pageau: C'est bien cela. Évidemment, le chômage est une réalité importante et alarmante pour les gens qui le vivent sur le plan personnel. Toutefois, à l'échelle du Québec, le taux actuel se situe dans les moyennes depuis les 25 dernières années.

Par exemple, le taux de chômage au Québec n'est pas beaucoup plus élevé que celui enregistré dans la majorité des pays de l'OCDE. Au Québec, si on compare le taux de chômage de la population générale, qui est de 6 %, à celui des personnes âgées de 15 à 25 ans, il est à peu près le double. Par contre, dans la majorité des autres pays de l'OCDE, il y a de deux à trois fois plus de chômage chez les jeunes que chez la population générale.

Il y a donc réellement quelque chose qu'on fait bien au Québec. Ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à mettre en place des programmes d'aide à l'employabilité pour la jeunesse. Il existe d'excellents programmes, notamment sur le plan de la formation.

Cela dit, tout le côté alarmant ne s'applique pas quand on regarde les chiffres au Québec.

● (1630)

Marilène Gill: Merci beaucoup.

D'ailleurs, des analystes de la Bibliothèque du Parlement ont fait des recherches pour nous. Pour ce qui est du taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, nous voyons qu'il a diminué depuis 2000, au Québec. Je ne dis pas que c'est le cas partout au Canada, puisque c'est très différent. Je ne dis pas non plus pour quelle population exactement. C'est la même chose pour le taux d'emploi qui, lui, a augmenté au Québec par rapport à certains endroits au Canada.

Au cours de votre exposé, vous avez souhaité ne pas mettre en opposition le chômage chez les jeunes et le recours à des travailleurs étrangers temporaires. Il y a eu un problème technique à un certain moment, et je ne sais pas si nous avons manqué des éléments d'information. J'aimerais que vous m'en disiez davantage à ce sujet.

Par ailleurs, vous avez dit qu'il y avait effectivement du chômage et que vous souhaiteriez évidemment que ce soit le plein-emploi chez les jeunes, en particulier chez les jeunes hommes. En effet, le taux de chômage chez ces derniers est plus élevé présentement. Vous avez aussi expliqué qu'il fallait examiner la question du chômage sur un horizon plus éloigné, c'est-à-dire 2033, parce qu'il va manquer 1,4 million de travailleurs pour pourvoir à des postes à ce moment-là, au Québec.

J'aimerais avoir vos observations sur ces deux questions.

Stéphane Pageau: Dans l'espace public, certains ont mentionné que le PTET était, entre autres choses, une des causes du chômage chez les jeunes. Ce n'est pas ce que nous pouvons voir au Québec.

Comme nous l'avons dit, la hausse du chômage concerne essentiellement les jeunes hommes étudiants, et ces derniers n'occuperont pas des postes visés par le PTET. Par exemple, 85 % des personnes bénéficiant du PTET ont un emploi à temps plein, ce qui ne correspond pas à ce que recherchent les étudiants.

Il en est de même pour ce qui a trait aux compétences exigées. Si nous excluons les travailleurs agricoles, 60 % des personnes qui bénéficient du PTET travaillent dans des emplois exigeant une qualification collégiale ou supérieure. Pour notre part, il est évident qu'il n'y a pas de lien de cause à effet.

Cela dit, il y a toute la question liée au besoin de main-d'œuvre. Plus de 100 000 postes sont vacants au Québec. On a donc besoin de main-d'œuvre. Malheureusement, cette main-d'œuvre n'est pas nécessairement bien répartie sur le plan de la géographie ou des compétences. Certaines régions administratives enregistrent un taux de chômage de 3,6 %, le taux médian étant de 4,6 %.

Voici ce que nous voyons, à long terme. Selon les calculs effectués à la FCCQ, le Québec aura besoin de 106 000 nouveaux travailleurs immigrants prochainement. Nous ne sommes pas dans une situation où les perspectives à long terme pointent vers une augmentation du chômage. Il peut y avoir un élément circonstanciel qui joue présentement, mais, à long terme, nous aurons besoin de 1,4 million de travailleurs pour pourvoir des postes. En raison du taux de natalité au Québec, il ne sera pas possible de renouveler le bassin de main-d'œuvre.

Le message que nous voulons transmettre, c'est qu'il faut travailler sur la question de l'augmentation du chômage chez les jeunes hommes à l'heure actuelle, notamment les étudiants, mais il faut aussi que, sur le plan politique, on tienne compte d'une perspective à long terme.

Les politiques en matière d'immigration doivent être arrimées aux besoins du marché du travail, notamment sous l'aspect géographique, mais aussi sous celui des compétences.

Actuellement, le PTET est le programme qui permet le plus la régionalisation de l'immigration et qui l'arrime le mieux au marché du travail, en dépit de certaines mesures prises au Québec sur l'immigration permanente. Si on compare ce programme à ceux du fédéral, c'est celui qui se révèle le plus utile pour répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre des entreprises au Québec.

Marilène Gill: Merci beaucoup, monsieur Pageau.

M. Humbert, vous avez parlé de l'accessibilité à l'assurance-emploi, par exemple, et du fait que des jeunes sont dans des situations précaires.

Nous reconnaissons qu'il y a du chômage, mais il est urgent de prendre des mesures pour protéger ou soutenir les jeunes.

Selon vous, le gouvernement devrait-il réformer l'assurance-emploi afin de tenir compte de ces besoins?

Rudy Humbert: Oui, je suis tout à fait d'accord.

Le filet social est troué actuellement. Environ un tiers des chômeurs ont accès à l'assurance-emploi. Les postes sont de plus en plus atypiques, des jeunes cumulent des emplois, une nouvelle économie s'est installée, le nombre d'heures à accumuler est plus difficile à atteindre, et les taux de chômage dans les régions sont différents.

Il faut donc prendre en considération ces nouvelles réalités et cette immense précarité qui frappent les jeunes. Elles font en sorte que, souvent, les jeunes ne seront pas admissibles à l'assurance-emploi. Ils ont besoin de ce filet social pour couvrir leurs besoins de base.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Gill.

Bienvenue, madame Cobena. Je crois que vous êtes la prochaine à prendre la parole, pendant cinq minutes.

• (1635)

Sandra Cobena (Newmarket—Aurora, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Rizzo, vous avez dit que le Canada devait s'employer sérieusement à créer des emplois, créer des emplois et créer encore plus d'emplois. Vous avez une perspective unique, car vous avez près de 38 ans d'expérience dans la création d'entreprises et d'emplois, ainsi que dans l'ouverture d'entreprises au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Pouvez-vous nous dire comment le Canada se compare à ces deux autres pays en ce qui est de la mesure dans laquelle il est facile d'y créer une entreprise?

Perry Rizzo: En bref, nous ne sommes pas des concurrents.

L'Ohio a élaboré un plan de développement économique pour l'une de nos divisions. Il a été présenté, documenté, rédigé et approuvé en moins de six mois.

Au Mexique, nous avons ouvert des sites totalement nouveaux. Nous avons rencontré les équipes chargées du développement économique un mardi, et dès le jeudi suivant, avant notre départ, elles nous ont présenté une proposition complète. Nous nous sommes rendus sur place la semaine suivante. Elles ont offert plus de 2,8 millions de dollars d'investissements pour nous attirer dans leur État. Elles nous ont demandé de revenir la semaine suivante. Nous leur avons dit que nous avions quelques questions supplémentaires. Ces questions ont été résolues en un jour ouvrable. Nous avons signé un accord et construit deux usines au Mexique, le tout en six mois. Nous étions opérationnels en 18 mois.

Cela n'arrive tout simplement pas au Canada, même de loin. Nous ne pouvons même pas obtenir de financement pour des projets de développement au Canada. Le temps que nous remplissions tous les formulaires et que nous tentions de mettre en œuvre une stratégie au Canada, nous nous retrouvons face à un processus long, fastidieux, bureaucratique et lourd sur le plan administratif. Après tout cela, il ne reste plus d'argent pour l'entrepreneur ni pour la valeur fondamentale initiale du projet.

Sandra Cobena: En tant que propriétaire d'entreprise, il n'est pas seulement difficile pour vous de créer une entreprise. Lorsque vous finissez par en créer une ici, au Canada, vous êtes imposé lorsque vous gagnez de l'argent, lorsque vous embauchez, lorsque vous vous développez et, bien sûr, à nouveau si vous vendez, par un impôt sur les gains en capital.

Ne diriez-vous pas alors que la réussite au Canada est en fait punie?

Perry Rizzo: Absolument. Nous le disons et cela se reflète dans les chiffres de productivité. Il y a des documents et des rapports convaincants, notamment celui de la Banque Nationale du Canada sur la stratégie économique et les données économiques. Intitulé « L'implosion industrielle », il présente clairement une comparaison des investissements, du capital et de la croissance aux États-Unis et ceux au Canada. Je vais juste le montrer rapidement, mais je suis sûr que vous pouvez vous le procurer. Sur ce graphique, la ligne bleue représente les États-Unis et leur stratégie d'investissement en matière d'équipement et de capital. Vous pouvez voir la ligne rouge pour le Canada au cours des 10 ou 15 dernières années.

Lorsque j'ai pris la parole un peu plus tôt, il a été question du coût élevé des intrants, c'est-à-dire les salaires. En ce qui concerne la question de la politique d'immigration, je dirais que nous avons essayé d'embaucher des ingénieurs et des gestionnaires de programme pendant la période de croissance au Canada, et tous ceux qui se sont présentés à nous demandaient un salaire de départ compris entre 80 000 et 100 000 \$. Ils ont invoqué le coût élevé de la vie à Toronto, par exemple. Des coûts d'assurance automobile au coût des logements et au coût de la vie, on nous donne toutes les raisons pour lesquelles le propriétaire ou l'entrepreneur doit supporter tous ces coûts afin d'être concurrentiel. On est en concurrence avec des entreprises de Géorgie qui paient entre 16 et 17 \$ pour la main-d'œuvre générale et versent à leurs équipes de gestion de programme et d'ingénierie un salaire moyen de 70 000 à 80 000 dollars américains. Comparez cela au Mexique, où le salaire est de 65 000 dollars américains, et on arrive à des gens au Canada qui veulent 130 000 \$. Cela élimine entièrement toute possibilité de concurrence.

Sandra Cobena: Merci, monsieur Rizzo.

Le gouvernement libéral a fait campagne en promettant de prendre des décisions et d'apporter des changements à un rythme sans précédent depuis des générations. Depuis l'élection du gouvernement libéral il y a six mois — la moitié d'une année s'est écoulée —, avez-vous constaté des changements qui vous ont facilité la création d'emplois?

Perry Rizzo: Absolument pas. Je suis étonné, vu la situation actuelle du Canada et les pressions économiques qui pèsent sur lui, que nous n'ayons pas pris immédiatement des mesures pour mettre en place des plans d'action très importants afin de commencer à répondre à toutes ces préoccupations. Je n'ai vu que peu de mesures, voire aucune, pour répondre à ces préoccupations. Je trouve ahurissant et incompréhensible que cette question ne soit pas abordée sur autant de fronts.

Nous devrions exploiter nos ressources naturelles. Nous devrions construire des pipelines. Nous devrions stimuler la croissance interne au Canada et créer des emplois au Canada. Il devrait y avoir une stratégie d'achat de produits canadiens et d'investissement dans le secteur manufacturier. Je n'ai rien vu de concret, y compris en matière de dépenses militaires. Je n'ai vu aucun formulaire ou mou-

dèle d'approvisionnement indiquant que nous allons réorganiser cela et que nous allons rencontrer...

• (1640)

Le président: Merci, monsieur Rizzo et madame Cobena.

Madame Desrochers, vous avez cinq minutes.

[Français]

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Merci, monsieur le président.

Il est évident que le taux de chômage chez les jeunes est inquiétant. Mes collègues et moi, nous nous sommes tous mis d'accord là-dessus cet été. Cependant, c'est un vrai problème, et il est dommage qu'on utilise encore une réunion du Comité, aujourd'hui, pour faire passer des messages discutables, pour ne pas dire faux.

Contrairement à ce que mon collègue a dit plus tôt, nous n'étions pas en vacances, cet été. Nous sommes tous allés dans nos circonscriptions. Pour ma part, j'ai rencontré des gens de dizaines d'entreprises et du carrefour jeunesse-emploi de ma circonscription. J'ai rencontré des entrepreneurs pour comprendre ce qu'ils vivent, et ce qu'ils ont soulevé rejoint beaucoup les propos des témoins. En effet, il s'agit de l'inadéquation qui existe entre les compétences acquises par nos jeunes à la fin de leurs études, que ce soit à l'école secondaire ou au collège, et les besoins de nos entreprises.

J'y reviendrai, car j'aimerais vraiment que nous utilisions le temps dont nous disposons aujourd'hui pour trouver de vraies solutions à un problème réel. Je vais aussi revenir sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires, dont certains ont parlé.

Cela dit, je rappelle à tous qu'en 2021 et en 2022, il y a eu d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Certaines entreprises ont dû fermer leurs portes parce qu'il n'y avait pas de travailleurs, jeunes ou moins jeunes. Il faut garder cela à l'esprit. Les programmes qui sont en place aujourd'hui visaient justement à pallier ce problème.

Comme notre gouvernement, nous nous sommes dit que ce qui a été mis en place il y a quelques années ne répond peut-être plus aux besoins actuels. C'est pourquoi nous tenons cette rencontre, aujourd'hui, et que nous faisons ce genre d'étude en comité. C'est pour trouver les bonnes solutions aux problèmes.

J'aimerais corriger le tir concernant un commentaire qui a été fait par un témoin concernant les investissements du gouvernement dans le secteur manufacturier. Le gouvernement investit des centaines de millions de dollars, voire davantage, dans le secteur manufacturier chaque année au Canada, que ce soit en Alberta, en Colombie-Britannique, dans le Nord de l'Ontario, au Québec ou dans le Nord du Québec. J'ai assisté à l'annonce de plusieurs de ces investissements, qui aident nos petites ou moyennes entreprises à acheter de l'équipement, à lancer de nouvelles gammes de produits et à être plus productives.

Par ailleurs, je remercie ma collègue Mme Cobena, qui a parlé des engagements que nous avons pris lors de la campagne électorale. Nous les accomplissons, ces engagements. D'abord, nous avons mis en place le Fonds de réponse stratégique pour défendre nos entreprises pendant la guerre commerciale actuelle. Ensuite, nous avons lancé l'organisme Maisons Canada pour bâtir plus de logements, et ce, avec des travailleurs canadiens, avec notre bois d'œuvre canadien et avec nos matériaux canadiens. Nous avons aussi lancé, ce matin, l'Agence de l'investissement pour la défense.

Monsieur Rizzo, vous avez peut-être manqué l'annonce que nous avons faite il y a deux semaines concernant la politique d'approvisionnement « Achetez canadien ». Notre objectif est d'encourager les entreprises à acheter canadien dans toutes les chaînes de valeur, parce que nous sommes bien au fait de ce qui se passe et que nous avons de la suite dans les idées.

Cela dit, monsieur Gagnon, j'aimerais me pencher avec vous sur la question du premier emploi, que plusieurs de mes collègues ont aussi soulevée. Nous avons évidemment des programmes gouvernementaux fort utiles, comme les programmes de coop, les stages pour étudiants, et ainsi de suite.

Selon vous, comment faudrait-il nous y prendre pour qu'il y ait davantage de possibilités de premier emploi dans le secteur manufacturier?

Quelles mesures pourrions-nous prendre pour favoriser cela?

• (1645)

Alexandre Gagnon: Merci de cette question. Elle est importante.

C'est une des choses qu'on fait bien au Québec et un peu moins bien ailleurs au Canada. Je pense à l'alternance travail-études, aux programmes coopératifs et aux stages en milieu de travail.

Beaucoup d'initiatives ont été mises en place au fil des années, peu importe les gouvernements en place, notamment le Programme de stages pratiques pour étudiants, qui a beaucoup été mentionné. On accompagne les PME pour accueillir des stagiaires, qui sont souvent des sources d'innovation et de gains de productivité pour les petites entreprises. Ce programme a donc été un beau vecteur de succès au fil des années.

Comme vous l'avez mentionné, on parle beaucoup des problèmes concernant les compétences chez nos jeunes...

[Traduction]

Le président: Merci, madame Desrochers. Vous avez dépassé le temps imparti.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à MM. Gagnon et Pageau, de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Encore une fois, je veux parler de l'avenir. Vous avez dit qu'il y aurait des défis à relever pour pourvoir les postes vacants. On vient d'en nommer quelques-uns, mais j'aimerais que vous en parliez davantage, particulièrement en ce qui touche l'emploi chez les jeunes.

Vous représentez 45 000 membres. Vous connaissez donc très bien le terrain. Sans faire de la science-fiction, quels défis entrevoyez-vous et quelles recommandations devrions-nous faire pour que les postes vacants soient pourvus par des jeunes?

Alexandre Gagnon: Merci beaucoup de la question.

Il y a encore quelques défis, et on en parle depuis quelques années.

Les métiers pour lesquels les jeunes sont formés aujourd'hui vont se transformer de façon importante, compte tenu de l'intelligence artificielle, de l'automatisation et de tous les changements qui s'en viennent.

Malheureusement, les établissements d'enseignement manquent de ressources pour adapter leurs programmes en conséquence. Aujourd'hui, adapter un programme d'études peut prendre jusqu'à sept ans, alors que le contexte change très rapidement. En effet, la réalité quotidienne des entreprises change aux deux ou trois ans. Évidemment, cela fait en sorte que les programmes d'études ne sont pas adaptés.

Il faut donc miser davantage sur la formation tout au long de la vie en invitant les jeunes à continuer leurs études tout au long de leur carrière. Il faut que les programmes de formation soient un peu plus courts et qu'ils soient davantage axés sur les compétences de base, y compris la littératie numérique.

Il faut épauler les jeunes travailleurs, mais il faut aussi donner des outils à leurs employeurs afin que ces derniers puissent accompagner les jeunes tout au long de leur carrière. De cette manière, ces jeunes pourront mieux s'adapter aux changements technologiques qui s'en viennent. Il s'agit d'un des grands défis qui nous attendent.

Par ailleurs, il y a des défis liés à la question géographique. Mon collègue M. Pageau en a parlé. Les réalités sont complètement différentes d'une région à l'autre. Les décisions relatives aux investissements, aux programmes nationaux ou même à l'immigration doivent donc tenir compte des particularités et des disparités régionales, qu'on retrouve partout au Canada. En particulier, les différentes régions du Québec ont des réalités complètement différentes.

Il faut donc que les interventions soient axées sur des partenariats avec les organismes régionaux, notamment les carrefours jeunesse-emploi et les chambres de commerce, pour que les mesures mises en place répondent aux besoins particuliers de chaque région et tiennent compte de leurs infrastructures et de leur tissu industriel.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Gill.

Madame Falk, vous avez cinq minutes.

Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins d'avoir pris le temps de venir ici et de partager leurs expériences avec notre comité.

Monsieur Johnson, j'aimerais commencer par vous, si vous le permettez. Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé des compétences et du manque de main-d'œuvre qualifiée. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Qu'entendez-vous exactement par « manque de main-d'œuvre qualifiée »?

• (1650)

Robert Johnson: Comme je l'ai mentionné plus tôt, je travaille dans le secteur manufacturier, donc je dirais les artisans, des électriciens et des mécaniciens-monteurs aux programmeurs en logiciels et en robotique, et même au-delà de cela du point de vue des compétences. Un grand nombre de personnes qui entrent sur le marché du travail ont peut-être fait des études d'ingénierie ou dans un autre domaine, mais elles ne possèdent pas les compétences nécessaires pour apporter de la valeur à l'entreprise.

Je suis constamment en concurrence avec plusieurs autres entreprises. L'un des enjeux est de trouver des personnes fortes et douées pour la mécanique dans le secteur manufacturier. Nous sommes assez automatisés, et à mesure que nous nous automatisons davantage, nous avons besoin de compétences différentes pour la maintenance de ces systèmes. Trouver ces compétences dans le contexte actuel est un véritable défi.

Rosemarie Falk: Merci.

Vous avez dit que vous travailliez dans le secteur manufacturier, ce qui correspondrait donc à un aspect de l'économie.

Nous sommes en pleine crise du logement dans ce pays. Le gouvernement a promis de construire de nombreuses maisons, mais ce que nous constatons, et ce que ce comité a constaté lors des législatures précédentes, c'est que les gens de métier n'ont pas les compétences nécessaires pour le faire. Comment allons-nous construire tout ce dont nous avons besoin pour alimenter le Canada en énergie, loger les Canadiens et fabriquer nos produits si nous n'avons pas les corps de métier pour le faire? C'est très important de le souligner. Nous avons besoin de ces corps de métier pour garder les lumières allumées, pour construire les fondations, pour construire les murs et pour faire toutes ces choses.

Robert Johnson: Ils pourraient également gagner très bien leur vie grâce à cela, des jeunes électriciens aux plombiers, en passant par tous les autres. Ils ne sont pas conscients... et je crois qu'ils pourraient investir leur temps et leurs efforts... Je ne pense pas que cela soit suffisamment promu auprès du grand public par rapport à ce qui se faisait auparavant.

Rosemarie Falk: Tout à fait. Je viens d'une région du pays où le commerce occupe une place très importante. L'énergie et l'agriculture sont nos moteurs économiques, il est donc très courant que les enfants demandent à leurs camarades dans quelle école professionnelle ils vont, quel métier ils apprennent, et nous avons besoin de plus de cela.

Monsieur Rizzo, j'aimerais revenir sur un point que vous avez évoqué. Vous avez parlé de lourdeurs administratives. Je me demande simplement si les lourdeurs administratives influent ou ont un impact — c'est peut-être le terme que je recherche — sur la productivité dans le pays.

Perry Rizzo: Écoutez, je pense avoir un excellent exemple à vous donner. Je possède plusieurs installations et je prends le temps de me rendre à pied dans toutes les petites unités industrielles qui m'entourent. À une époque, elles abritaient de petites entreprises de fabrication et d'usinage, mais, aujourd'hui, elles accueillent principalement des entreprises du secteur tertiaire qui proposent des services de déménagement de meubles ou d'autres formes de services.

En ce qui concerne votre question sur les lourdeurs administratives, je suis passé voir un petit fabricant d'acier. Il exerce son activité depuis 15 ou 25 ans dans cet atelier. Un jeune employé municipal est venu l'autre jour. Il est entré avec un iPad et a commencé à noter les infractions. Un patin était contre le mur — une infraction. L'unité de compensation d'air n'était pas verrouillée — une infraction. C'était une chose après l'autre, et, au bout de deux heures, il y avait entre 5 000 et 8 000 \$ d'amendes et plusieurs détails à régler, alors qu'ils fonctionnaient bien. Il n'y avait aucun problème de sécurité, mais plutôt de nouvelles règles.

Le propriétaire m'a dit: « J'ai 8 000 \$ de moins à investir dans mon personnel. Ce sont 8 000 \$ de moins que je peux investir dans mon entreprise. » C'est absolument ridicule. Le nombre de per-

sonnes employées par le gouvernement pour s'occuper de toutes sortes de questions, qu'il s'agisse de construction, des offices de protection de la nature, des services d'urbanisme ou des municipalités... Seigneur! On ne peut pas faire grand-chose au Canada sans devoir passer par au moins 10 paliers administratifs pour atteindre un objectif.

Les lourdeurs administratives existent toujours à tous les niveaux. Je pense que cela est dû à une intervention excessive du gouvernement.

• (1655)

Le président: Merci, madame Falk.

Madame Fancy.

Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie sincèrement tous les témoins qui sont ici aujourd'hui.

En tant qu'ancienne enseignante, directrice et administratrice d'une école secondaire, j'ai travaillé près de deux décennies avec de nombreux jeunes. Certains pourraient même dire que j'ai un doctorat en adolescents. La plupart d'entre eux entrent sur le marché du travail pour la première fois. En tant que chercheuse universitaire ayant étudié la place accordée aux jeunes dans les politiques et la protection de ces derniers, je peux affirmer que cette étude me tient particulièrement à cœur. Je veux qu'il soit clairement indiqué dans le compte rendu d'aujourd'hui que ce n'est pas quelque chose qui... Les conservateurs ont déclaré que nous avons manqué de dynamisme dans cette étude. Ce n'est pas le cas, car nous sommes ici aujourd'hui pour écouter et apprendre, et nous cherchons des solutions.

Ma première question est pour M. Johnson.

Dans votre introduction, vous avez dit que vous embauchiez des personnes sans compétences. Je me demande pourquoi vous faites cela. Je pense également à votre expérience en matière de recrutement et de fidélisation des travailleurs de longue durée. Quelles sont les stratégies de recrutement et de fidélisation que vous mettez en œuvre dans votre entreprise manufacturière?

Je vous remercie.

Robert Johnson: Je suis désolé si cela a pu être mal interprété. Je n'embauche pas de personnes qui n'ont pas de compétences.

En ce qui concerne la fidélisation, la première étape consiste à construire une image de marque autour de nos activités. Nous essayons de créer une culture d'entreprise à laquelle les gens veulent appartenir et un environnement dans lequel ils souhaitent évoluer. Nous leur offrons également une carrière dans laquelle ils peuvent progresser.

Nous avons des personnes qui arrivent à un niveau de main-d'œuvre générale. Nous les observons et leur demandons: « Que souhaitez-vous faire dans votre vie? Que souhaitez-vous accomplir? » Nous sommes alors en mesure de leur proposer une carrière dans laquelle ils peuvent évoluer, passant de 20 \$ l'heure à 80 000 \$ ou 100 000 \$ par an, voire plus. Nous continuons à essayer de donner une vision aux gens.

Cependant, lorsqu'il s'agit de recruter, chaque fois que nous publions une annonce ou que nous traitons un dossier, nous avons affaire à des immigrants qui arrivent au pays, mais beaucoup d'entre eux ne sont pas nécessairement qualifiés ou ne parlent pas nécessairement la langue. À cet égard, je dirais qu'il est très difficile de trouver des personnes instruites dans certains secteurs d'activité. Ce secteur est dominé... J'ai récemment entendu dire qu'un enfant s'était présenté à un entretien d'embauche. Il y avait une vingtaine de personnes dans la file d'attente, toutes prêtes à travailler pour un salaire inférieur et à être payées en espèces.

Le système de l'emploi au Canada est aujourd'hui largement contrôlé par de nombreuses agences de travail intérimaire. Il y a une faille dans ce système.

Jessica Fancy: Merci, monsieur Johnson.

J'ai maintenant votre réponse. Dans votre introduction, vous nous avez dit que le pays était dirigé par des groupes minoritaires qui menaient la danse. Je vous remercie pour cette réponse.

J'ai une autre question à vous poser. Comment les mesures de soutien du gouvernement fédéral, telles que les subventions salariales et les programmes coopératifs, vous ont-elles aidés à embaucher des jeunes?

Robert Johnson: Elles n'ont pas vraiment joué un rôle important. Il s'agit d'un programme d'encouragement à court terme et de faible ampleur. Il n'y a pas d'investissement significatif pour faire avancer notre entreprise. Nous nous efforçons de trouver les meilleures personnes pour occuper le poste à long terme.

Certains des programmes dans le cadre desquels nous avons collaboré avec le gouvernement par le passé étaient liés à des dépenses en immobilisations, à de l'équipement ou autre chose. Nous n'avons rien réalisé, exploité ou constaté quoi que ce soit qui en valait vraiment la peine à cet égard.

Jessica Fancy: Vous affirmez donc ne pas bénéficier des programmes fédéraux.

Ma prochaine question s'adresse à M. John Buck. Je vous remercie, monsieur Buck, d'être présent aujourd'hui.

J'ai moi-même participé au Programme fédéral d'expérience de travail étudiant, il y a de nombreuses années — je ne vais pas dévoiler mon âge — alors que j'étais une jeune universitaire pauvre et vulnérable vivant en milieu rural en Nouvelle-Écosse.

Selon vous, quel est l'impact ou quels sont les avantages des programmes tels que Emplois d'été Canada, la Stratégie emploi et compétences jeunesse, ou celui que je viens de mentionner sur les jeunes issus de communautés linguistiques minoritaires ou d'autres communautés vulnérables?

● (1700)

John Buck: Il s'agit d'opportunités vraiment significatives et importantes pour relever le principal défi que j'ai identifié — la discordance des compétences —, c'est-à-dire l'écart entre l'offre et la demande. Dans de nombreux cas, il y a un manque d'harmonisation. Les programmes comme celui-ci contribuent à combler ce fossé de nombreuses façons. Nous constatons que les étudiants ont la possibilité, pendant leurs études, de comprendre les besoins des employeurs et d'orienter leurs études de manière à devenir un atout pour eux.

Je pense que l'expérience du programme fédéral pour les étudiants pourrait être reproduite dans le secteur privé.

Le président: Monsieur Buck, vous pourrez terminer votre intervention plus tard.

Merci, madame Fancy.

Nous passons maintenant à M. Genuis, pour cinq minutes.

Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Je suis avec grand intérêt la discussion d'aujourd'hui. Les témoins nous expliquent que l'actuel système d'emploi ne fonctionne pas. Des problèmes sont apparus au cours des 10 dernières années, ce qui nous a amenés à la situation actuelle. En réponse à cela, les députés libéraux expriment essentiellement leur ressentiment ou leur mécontentement à tout ce qu'ils entendent. Ils tentent de contester les affirmations des témoins sur les problèmes.

Je tiens simplement à souligner que les chiffres du chômage sont à la fois brutaux et objectifs. Ils ne reflètent pas les sentiments des personnes présentes autour de la table. Ils révèlent la situation. Les témoignages que nous entendons, et surtout les chiffres de Statistique Canada, démontrent les échecs du gouvernement. On peut affirmer: « Nous avons essayé de mettre en place tous ces programmes. » Ma question est la suivante: ces programmes sont-ils efficaces? C'est ce que montrent les chiffres. Les chiffres montrent que cela ne fonctionne pas. La crise du chômage continue de s'aggraver. Quoi que le gouvernement affirme au sujet de ses efforts, il ne renverse pas la tendance résultant des décisions qu'il a prises.

Je passe maintenant la parole à M. Reynolds.

Colin Reynolds (Elmwood—Transcona, PCC): Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous les témoins d'être venus ici aujourd'hui. J'apprécie vraiment le temps que vous nous consacrez.

Ma première question s'adresse à M. Johnson.

Vous avez évoqué le manque de main-d'œuvre qualifiée dans les métiers spécialisés. Comme par hasard, je suis électricien en bâtiment depuis 20 ans. Je comprends donc parfaitement ce dont vous parlez. Au cours de ma carrière, j'ai constaté qu'il n'y avait pas vraiment d'incitation à diriger les étudiants vers ces métiers. L'importance de ces métiers n'est pas vraiment reconnue. Dans de nombreuses écoles, et certainement lorsque j'étais au secondaire, les étudiants qui ne pouvaient pas faire des études universitaires étaient orientés vers les métiers spécialisés. Et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Pensez-vous qu'il existe un moyen de changer cette opinion? Il est évident que nous avons vraiment besoin de travailleurs qualifiés. Comment pourrions-nous changer cette perception et rendre ces métiers plus attrayants pour les jeunes?

Robert Johnson: Tout d'abord, je pense qu'il faut redonner de l'importance aux métiers spécialisés dans les écoles secondaires et ailleurs. Ce n'est pas le cas actuellement. Parallèlement, il faut faire comprendre aux gens les revenus qu'ils peuvent espérer dans le secteur des métiers spécialisés. Les jeunes qui sortent d'une formation en électricité, en plomberie, en mécanique industrielle ou dans tout autre domaine similaire gagnent en effet beaucoup plus d'argent que ceux qui sortent directement d'une formation d'ingénieur. Je pense qu'il est important de comprendre le salaire que l'on peut gagner, le niveau de vie que l'on peut avoir et le mode de vie que l'on peut mener. Ils ont également plus de chances de créer leur propre entreprise en raison de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Je pense que cela leur permet également de comprendre que la sécurité de l'emploi est bien plus grande et que la longévité de celui-ci est bien plus importante.

Je ne pense pas que les jeunes comprennent vraiment les métiers dans leur ensemble et ce qu'ils pourraient envisager. Je ne pense pas que beaucoup de gens comprennent vraiment le choix de leur formation, leurs chances de trouver un emploi, le salaire qu'ils pourraient toucher ou le pourcentage de chances d'obtenir un emploi.

• (1705)

Colin Reynolds: Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à M. Buck.

Je m'interroge sur les programmes que vous proposez. Certains d'entre eux orientent-ils les gens vers les métiers spécialisés?

John Buck: Absolument. Merci pour cette question.

En collaboration avec les secteurs public, privé et civil, nous travaillons dans un contexte très local afin de comprendre les possibilités existantes. Nous travaillons directement avec les employeurs qui nous indiquent leurs besoins et nous demandent comment y répondre. Dans de nombreux cas — et cela peut concerner n'importe lequel des secteurs dont nous avons parlé aujourd'hui, comme la construction ou l'électricité, par exemple —, si un tel besoin existe, nous pouvons travailler à la fois sur l'offre et sur les talents disponibles afin de nous assurer que la structure est façonnée de manière à répondre aux besoins locaux.

Colin Reynolds: Merci.

Le président: Monsieur Reynolds, vous êtes le seul à avoir respecté le temps qui vous était imparti. Je vous en remercie.

[Français]

Monsieur Joseph, vous avez la parole pour cinq minutes.

Natilien Joseph (Longueuil—Saint-Hubert, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord m'adresser à M. Genuis.

Félicitations, monsieur Genuis, vous avez loupé votre vocation. Vous aimez bien être derrière les projecteurs. Votre place est à Hollywood. C'est vraiment malheureux que vous utilisiez le chômage des jeunes à des fins politiques pour faire des clips.

Je vais maintenant revenir à l'étude en cours. On a parlé d'un déclin de la productivité. Le taux de chômage est de 14 % chez les jeunes. Est-ce la faute à l'immigration? C'est la question que je me pose. En effet, M. Genuis a mis cette responsabilité sur le dos de l'immigration.

Je suis un peu confus quant à la question de savoir si le chômage chez les jeunes Canadiens est causé par les travailleurs étrangers.

Certains parlent de 100 000 postes vacants. D'autres disent qu'il faudrait recruter 106 000 travailleurs pour pourvoir aux postes vacants.

Monsieur Rizzo, votre entreprise a-t-elle pu bénéficier des programmes fédéraux tels que les subventions salariales, les incitatifs à l'apprentissage ou l'initiative d'apprentissage innovant intégré au travail pour embaucher des jeunes?

[Traduction]

Perry Rizzo: Ce n'est pas un problème. Merci.

Écoutez, je pense que certains programmes sont utiles. Je voudrais replacer cela dans son contexte. Je suis outilleur. Je suis artisan. C'est ainsi que j'ai commencé. Il y a plus de 40 ans, lorsque j'ai commencé, la prime pour devenir outilleur était de 7 200 \$. Je gagnais probablement 31 000 \$. On savait que, pendant les cinq premières années, je ferais probablement plus d'erreurs et coûterais plus cher à l'entreprise qu'elle ne gagnerait grâce à moi. Aujourd'hui, mon fils, qui a embrassé le même métier que moi, celui d'outilleur, reçoit 4 000 \$ par an. Si nous disons que nous allons investir dans les artisans, et que cela fait 40 ans, alors il y a vraiment un problème.

Il y a toujours des investissements, qui sont utiles, mais je dirais qu'ils sont en grande partie pris en charge par l'employeur, qui s'engage envers ces artisans. Nous les employons et leur fournissons un revenu pendant qu'ils apprennent. C'est un excellent programme. Je l'apprécie beaucoup. Tout devrait être des apprentissages ou des stages coopératifs rémunérés. Les stages non rémunérés devraient être interdits. J'ai des stagiaires qui viennent travailler pour moi. Dans mon entreprise, tout le monde est rémunéré. Personne ne travaille gratuitement dans mon entreprise. Je n'y crois tout simplement pas.

Il existe de bons programmes. Nous les avons utilisés. J'aimerais simplement qu'il y en ait davantage et qu'ils soient mieux adaptés aux besoins de l'économie actuelle.

[Français]

Natilien Joseph: Merci.

Je vais maintenant m'adresser à M. Gagnon.

Monsieur Gagnon, je vous félicite pour tout ce que vous faites. Vous faites un travail exceptionnel.

On parle d'équité en matière d'emploi. Nous savons bien que notre gouvernement se donne à fond pour que l'équité en matière d'emploi soit respectée.

Dans le cadre de votre travail, vous arrive-t-il d'avoir de la difficulté à trouver un emploi à des jeunes issus de la diversité?

Je ne parle pas seulement de la diversité ethnique. Je parle aussi de la diversité de genre, par exemple les personnes trans.

• (1710)

Alexandre Gagnon: Effectivement, ces groupes ont toujours eu plus de difficulté à se trouver des emplois. Il y a effectivement eu des problèmes à cet égard. Aujourd'hui, nous parlons des jeunes, mais je sais que des personnes immigrantes ont aussi des difficultés plus importantes à relever en matière d'emploi lorsqu'il y a un ralentissement économique, comme c'est le cas actuellement.

Je crois que votre question s'adressait à M. Humbert, n'est-ce pas?

Natilien Joseph: Oui, excusez-moi.

Monsieur Humbert, c'est à vous que s'adressait ma question.

Rudy Humbert: Je vous en remercie.

Je veux d'abord dire que je partage votre sentiment d'urgence nous incitant à nous pencher aujourd'hui sur cette question. À l'heure actuelle, le chômage chez les jeunes est le même que celui d'il y a 25 ans. Cela veut dire que cela fait 25 ans que la situation est alarmante. Nous devrions nous inquiéter du fait qu'en un quart de siècle, personne n'a trouvé de piste de solution plus structurante. Nous ne devrions jamais nous satisfaire du fait qu'un jeune est contraint au chômage, puisqu'il en résulte des parcours de vie brisés et des coûts socioéconomiques importants.

Je veux aussi préciser que le sentiment d'urgence que nous vivons en ce moment découle du fait que 80 % des pertes d'emplois ont été subies par les jeunes.

En ce qui concerne la question de la diversité, je veux simplement vous dire que le taux de chômage chez les jeunes qui ont des parcours de vie atypiques est plus du double des chiffres mentionnés précédemment. L'entrepreneuriat est parfois une voie de passage pour ces jeunes qui se heurtent à des obstacles sur le marché du travail et qui sont contraints de créer leurs propres emplois.

Le président: Merci, monsieur Joseph.

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Je vais d'abord m'adresser à tous les témoins.

Messieurs, j'aimerais avoir des recommandations. Vous pouvez nous transmettre de l'information supplémentaire et des recommandations par écrit après la rencontre. Les membres du Comité pourront ensuite en discuter et s'en inspirer pour rédiger le rapport du Comité.

Je m'intéresse particulièrement aux recommandations que vous pourriez formuler pour régler les problèmes liés à la précarité d'emploi et au chômage chez les jeunes. Je pense notamment à M. Buck, qui peut nous éclairer sur la situation des jeunes en région.

On a un peu parlé, tout à l'heure, du programme Emplois d'été Canada. Permettez-moi de donner un exemple. Pour les habitants de la Basse-Côte-Nord, il est très difficile d'embaucher des jeunes en raison des critères établis dans le programme Emplois d'été Canada. Par conséquent, on perd beaucoup d'emplois. Si vous avez des recommandations à ce sujet, veuillez nous les faire parvenir par écrit après la réunion.

J'aimerais maintenant poser deux questions aux représentants de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

D'abord, selon un article récent de Statistique Canada, entre 2024 et 2025, il y a eu une baisse de l'emploi de 22 % chez les jeunes dans le secteur des services d'hébergement et de restauration à l'échelle du Canada. Ce n'est pas seulement à l'échelle du Québec, bien entendu. Cela a aussi été le cas dans le secteur du commerce au détail et dans celui de l'information, de la culture et des loisirs.

Cette baisse avait-elle un lien avec la pandémie de COVID-19? Je sais que cette période a été difficile pour les secteurs que je viens de mentionner. Les membres de vos organismes respectifs ont certainement dû affronter ce genre de difficultés.

Par ailleurs, M. Gagnon a parlé des défis à venir en éducation et du fait que le gouvernement du Québec devra être très agile pour les relever dans les prochaines années. Cela s'applique aussi aux autres provinces.

Pouvez-vous nous donner des exemples de choses qui sont bien faites au Québec et qui pourraient inspirer les autres provinces et les territoires?

Stéphane Pageau: Je vais répondre à la première question.

Effectivement, les trois secteurs que vous avez mentionnés ont connu une baisse des postes vacants, même au Québec. Dans le commerce au détail et dans la restauration et l'hébergement, cette baisse est évidente. L'intelligence artificielle peut avoir un effet dans certains secteurs. Toutefois, certains domaines sont inclus dans ces statistiques même si leur taux de chômage est faible. C'est le cas, par exemple, de l'industrie du tourisme au Québec, qui affiche, selon ses représentants, un taux de chômage de 4,2 %. Il y a donc un besoin énorme de main-d'œuvre, de travailleurs. Je pense donc que les disparités régionales en matière d'emploi ont un effet sur les statistiques globales.

Nous voyons la baisse des postes vacants et les difficultés de ces industries, mais nous pensons quand même qu'elles sont conjoncturelles. Par exemple, il y a eu beaucoup moins de voyages d'affaires, ce qui peut avoir eu un effet.

Je crois donc qu'il y a effectivement eu une baisse dans ces secteurs, notamment une baisse de l'emploi chez les étudiants. Il faut intervenir en prenant une série de mesures, y compris au moyen du programme Emplois d'été Canada. Toutefois, nous pensons qu'il faut quand même regarder les choses en fonction d'une perspective à long terme. Nous ne pensons pas que cette situation va perdurer, considérant les défis relatifs à l'emploi auxquels on sera confronté.

• (1715)

Le président: Merci, madame Gill.

[Traduction]

Je donne la parole à Mme Cobena pour cinq minutes.

Sandra Cobena: Merci, monsieur le président.

Les députés libéraux présents à ce comité aiment dire que leur gouvernement a investi dans notre économie. Si c'est effectivement le cas, alors ces investissements ont un rendement négatif. Lorsque le taux de chômage atteint 7,1 %, niveau qui frôle la récession, et que 63 milliards de dollars d'investissements ont quitté notre pays depuis que M. Carney a pris ses fonctions — dont 8,3 milliards de dollars pour le seul mois de juin —, ces investissements sont clairement perdants.

Je tiens également à rappeler aux députés que ce sont les entrepreneurs et les petites entreprises, comme certains de nos témoins présents aujourd'hui, qui créent des emplois, et non le gouvernement.

Dans cette optique, j'aimerais poser une question à M. Rizzo.

Quels sont les principaux obstacles auxquels vous êtes confronté lorsque vous essayez de développer votre entreprise ou d'embaucher du personnel pour créer des emplois?

Perry Rizzo: Comme je l'ai dit, je peux parler du secteur bancaire au Canada. Il a un grave problème. Il est allergique au risque. Il n'est pas disposé à investir dans des entreprises en réseau à forte croissance. Les banques génèrent des profits trop facilement, et on les laisse faire. Il est donc peu probable qu'elles financent des entreprises qui ont des rêves ou un esprit entrepreneurial qui ne rentrent pas dans tous les critères, ratios et analyses. Il ne reste donc qu'EDC et la BDC qui sont là pour aider et soutenir les entreprises, mais soyons honnêtes: elles chargent 11 % d'intérêt. Elles aident les entrepreneurs à se développer en leur imposant des niveaux d'endettement extrêmement élevés. C'est contre-productif et cela me semble contre-intuitif. À première vue, il semble que ces systèmes fonctionnent, mais en réalité, ils sont extrêmement coûteux et nuisent aux entreprises et à leur capacité de croissance.

C'est le premier aspect, celui des institutions financières. Le deuxième, je me répète, tient aux coûts des intrants très élevés au Canada.

Mon fils paie... J'ai quatre garçons. Ils paient tous entre 5 000 et 6 000 \$ par an rien que pour leur assurance automobile. Des garçons du même âge qui vivent au Vermont ou au Connecticut ou qui travaillent dans l'une de mes usines à travers le monde paient entre 800 et 1 200 \$. Mes enfants paient 350 \$ pour leurs téléphones portables, leurs forfaits de données et leur service Internet, tandis que nos employés au Mexique paient 12 \$ pour des appels, une couverture et des données illimités.

Si l'on considère ce dont j'ai parlé un peu plus tôt, à savoir les oligopoles, nous avons permis à notre société, ou plutôt au Canada, essentiellement à cause du gouvernement au fil des ans, de devenir extrêmement peu compétitifs. Avec tous ces facteurs et les gens qui exigent des salaires élevés, il ne reste tout simplement plus... Les entreprises n'ont nulle part où investir.

Il existe des solutions, mais elles nécessitent une planification à long terme très importante et des changements d'orientation majeurs, tels que la réduction radicale des impôts pour les entreprises manufacturières, la baisse des tarifs d'électricité et la réduction des coûts des intrants, notamment les produits pétrochimiques ou les matières premières, afin de permettre aux entreprises canadiennes d'être compétitives à l'échelle mondiale.

Sandra Cobena: Au sujet d'EDC, que vous avez évoquée dans votre déclaration liminaire, Exportation et développement Canada est, bien sûr, une société. C'est une branche du gouvernement. Dans le contexte du commerce et de la guerre commerciale qui sévit, avez-vous connaissance de programmes mis en place par Exportation et développement Canada à l'intention de votre secteur afin de vous aider à faire face aux répercussions de ces guerres commerciales?

Perry Rizzo: EDC continue d'offrir certains programmes, mais c'est en réalité la BDC qui, je crois, a reçu le mandat d'aider, par exemple, en accordant des prêts et d'autres mesures similaires pour faire face à la guerre commerciale.

Soyons honnêtes. Lorsqu'une entreprise subit une baisse de ses ventes, elle est loin de souhaiter s'endetter davantage. Cela ne l'aide pas. S'endetter davantage en disant: « Voici un autre prêt » n'est pas une solution. Tout cela alourdit le fardeau d'une entreprise. Nous avons plutôt besoin d'une baisse des impôts et d'un plan pour aller de l'avant.

EDC et BDC entrent en jeu lorsque les banques conventionnelles ne souhaitent pas fournir ce financement. Heureusement que ces so-

ciétés sont là pour nous, mais leurs taux ne sont pas compétitifs. Vous payez une prime qui vous coûte très cher.

• (1720)

Sandra Cobena: Dans le contexte de la diversification et de la recherche de marchés à l'extérieur du Canada, le Canada a la mauvaise réputation d'être un pays avec lequel il est difficile de faire des affaires et, même si nos prix et notre qualité sont comparables à ceux d'une entreprise américaine, par exemple, nous allons toujours perdre ce marché.

Avez-vous observé ce phénomène? Avez-vous vécu une situation similaire dans votre entreprise?

Perry Rizzo: Oui. Le...

Le président: Votre temps est écoulé.

Madame Koutrakis, vous disposez de cinq minutes.

Annie Koutrakis: Merci, monsieur le président.

J'ai du mal à suivre les témoignages. Nous étudions l'emploi des jeunes.

J'essaie de voir le lien entre l'étude en cours et les témoignages de certains témoins. Je pense que la plupart des Canadiens conviendraient que nous ne voulons pas simplement faire porter tout le poids de la création de milliers d'emplois aux gouvernements, même si ceux-ci ont un rôle à jouer, et qu'ils le font. C'est pourquoi nous menons cette étude, afin de nous assurer qu'à l'avenir, nous mettions en place les politiques et les programmes nécessaires pour y parvenir. Surtout, nous voulons aider les gens à se bâtir une carrière satisfaisante.

Pour les employeurs ici présents — je ne sais pas si cela s'adresse à M. Johnson et à M. Rizzo —, comment pouvons-nous créer un environnement dans lequel le secteur privé — vous travaillez tous deux dans le secteur privé, vous avez donc certainement des idées à nous proposer — est incité à embaucher davantage de jeunes dans des emplois qui leur permettent de gagner plus d'argent, mais qui les aident également à bâtir leur carrière ou, en fait, à trouver de nouvelles carrières? Je ne cherche pas à connaître vos résultats financiers. Je sais que les gens se lancent évidemment en affaires parce qu'ils souhaitent faire de l'argent et que la réussite des entreprises est le pilier de l'économie canadienne. Personne dans cette salle ne dira le contraire.

J'aimerais vous demander ceci: en tant qu'employeurs, quelle est votre responsabilité pour aider les jeunes à trouver un emploi, les encourager et les encadrer, que ce soit dans les métiers spécialisés ou dans tout autre type d'emploi? Quelle est votre responsabilité en tant que secteur privé dans tout cela?

Je suis sincère en posant cette question. J'aimerais qu'elle figure dans notre rapport, car je pense que, si quelqu'un peut nous éclairer, c'est bien le secteur privé.

Robert Johnson: Qui veut se lancer?

Annie Koutrakis: L'un ou l'autre peut commencer.

Monsieur Johnson, la parole est à vous.

Robert Johnson: Je vais prendre quelques minutes.

Tout d'abord, je pense que l'immigration a eu un impact considérable sur l'emploi. Lorsque vous publiez une annonce, peu importe le poste à pourvoir, qu'il s'agisse d'un poste de directeur financier, de directeur des ressources humaines, d'ingénieur, de responsable de la qualité ou d'ouvrier, les candidats à tous les postes proviennent principalement d'une seule ethnie, et beaucoup d'entre eux n'ont tout simplement pas les compétences requises. Il s'agit de trouver les personnes clés.

J'ajouterais que la fiscalité a pesé lourdement sur notre entreprise. Je suis en pleine expansion. Le coût des permis représente à lui seul 28 % du coût de construction d'une installation. Si nous avions un autre régime fiscal et un autre moyen d'encourager le perfectionnement des personnes et de les aider à acquérir des compétences professionnelles et à faire des stages, nous pourrions former des personnes au sein du système et de l'entreprise, mais il faut que les bonnes personnes se présentent pour le poste et que des mécanismes facilitent leur formation.

Annie Koutrakis: C'est votre tour, monsieur Rizzo.

● (1725)

Perry Rizzo: C'est une excellente question.

Tout d'abord, je suis un Canadien extrêmement passionné. C'est pourquoi je suis ici. Nous investissons et créons nos propres programmes d'apprentissage et de formation. Nous recrutons des jeunes. Nous recrutons des personnes ayant peu d'expérience et nous les formons en interne. Nous déterminons si elles possèdent ou non les compétences requises. Nous avons une politique de promotion interne. Beaucoup de bonnes choses peuvent se produire, mais elles nécessitent des fonds et exigent que l'entreprise soit en très bonne santé financière.

Je souhaite exprimer mon désaccord sur certains points, qui ne sont peut-être pas aussi frappants qu'ils m'ont semblé, mais le gouvernement ne devrait pas se mêler de la création d'emplois. C'est au secteur privé de créer des emplois. Le gouvernement n'est ni efficace ni efficient. C'est grâce au secteur privé que nous discutons avec tant de passion de ce sujet aujourd'hui. C'est le secteur privé qui doit créer des emplois, innover, développer des technologies et, dans notre cas, fabriquer des produits.

Le ratio est de 7 pour 1. Pour chaque emploi que nous créons, nous en induisons sept autres. Nous créons sept autres emplois pour chaque personne que nous embauchons. Lorsque nous fabriquons un produit, quelqu'un fabrique les patins, quelqu'un fabrique les boîtes et quelqu'un fabrique les vis et les fixations. C'est pourquoi la fabrication est si importante pour la Chine et pour toutes les économies du monde qui souhaitent réussir. La fabrication est un aspect très important.

Pour répondre à votre question, comment créons-nous des emplois? Nous laissons les entreprises — et non le gouvernement qui crée un nouveau centre administratif — créer un environnement propice à la valorisation, à la croissance et à la réussite grâce à des impôts moins élevés, des coûts de production moins élevés et une stratégie de développement à long terme.

Dans le secteur des métiers, la construction est...

Le président: Merci, monsieur Rizzo.

Merci, madame Koutrakis.

Pour le dernier tour de table, chaque intervenant disposera de deux minutes et demie.

Monsieur Genuis, à vous la parole pour deux minutes et demie.

Garnett Genuis: Merci, monsieur le président.

Monsieur Rizzo, je voudrais approfondir vos observations sur le lien entre la crise du coût de la vie et la crise du chômage. Vous avez expliqué tout à l'heure qu'avec la flambée du coût de la vie, le salaire minimum vital, c'est-à-dire ce dont vos employés ont besoin pour vivre dans une ville où le logement est extrêmement cher et pour couvrir leurs dépenses de base, est devenu beaucoup plus élevé. D'autres régions, où les travailleurs gagnent moins d'argent en valeur nominale, mais où ils se tirent mieux d'affaire en raison d'un coût de la vie moins élevé, deviennent des régions beaucoup plus compétitives pour les investissements, par rapport au Canada. Je pense que c'est un point important, car nous avons parlé de ces deux crises — le coût de la vie et le chômage — et vous soulignez la relation entre les deux.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'impact de la crise du coût de la vie sur les investissements des entreprises, la capacité à créer davantage d'emplois et ainsi de suite.

Perry Rizzo: C'est une excellente question.

Elle se pose chaque jour. Nos évaluations annuelles ont lieu chaque année en décembre. Nous sommes très engagés et loyaux envers notre personnel. La durée moyenne d'emploi dans notre entreprise est probablement de 25 ans. Nous avons des employés fidèles et engagés.

C'est vraiment difficile pour moi. Chaque année, je souhaite récompenser les employés. Nous souhaitons essayer de le faire, mais les discussions tournent toujours autour du coût élevé de la vie à Toronto et au Canada, à tel point que des personnes compétentes, qui travaillent avec moi depuis 10 ou 15 ans, ont commencé à se demander s'il leur était possible de déménager et de demander une mutation dans l'une de nos usines aux États-Unis parce qu'elles souhaitent fonder une famille et s'acheter une maison. Or, c'est tout simplement impossible au Canada pour la plupart des jeunes. Tous ces éléments constituent des problèmes systémiques majeurs.

Pour mettre les choses en perspective, dans une usine en Géorgie, où nous fabriquons des composants, le salaire horaire moyen est de 16,50 à 17 dollars américains et le prix des maisons est de 40 000 à 50 000 \$, ce qui permet à l'employeur d'attirer beaucoup de monde. Même avec des salaires moins élevés, ces personnes peuvent vivre, acquérir... et s'en sortir plutôt bien. Cependant, au Canada, lorsque la majeure partie de votre argent est consacrée au remboursement de votre prêt hypothécaire, aux frais de subsistance, aux assurances et à tous les éléments dont j'ai parlé, les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus d'argent pour envisager la prochaine étape de leur vie.

● (1730)

Le président: Merci, monsieur Genuis.

[Français]

Madame Desrochers, vous disposez de deux minutes et demie.

Caroline Desrochers: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis un petit peu confuse, et je le dis sincèrement, parce que, depuis tout à l'heure, nous sommes censés faire une étude sur le taux de chômage chez les jeunes et nous n'arrêtons pas de parler de paperasserie, de taxation et de programmes fiscaux.

J'essaie de comprendre une chose: parmi les difficultés que vous avez mentionnées, messieurs Rizzo et Johnson, qu'est-ce qui vous empêche d'embaucher des jeunes ou de les appuyer au moyen des programmes? D'un côté, vous nous dites que ce n'est pas le rôle du gouvernement de créer des emplois — je pense qu'on l'a clairement établi —, mais, en même temps, je trouve qu'on prend des raccourcis quand on parle du salaire de subsistance et de l'abordabilité.

On ne peut pas comparer le Mexique au Canada. Nous avons des programmes précisément pour rendre la vie plus abordable, comme les programmes de garderie, d'allocations familiales, d'assurance dentaire et d'assurance médicaments. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre.

[Traduction]

Je ne souhaite pas trop m'attarder sur ce point.

Mon collègue, M. Reynolds, a soulevé la question des métiers spécialisés, et je pense que c'est un enjeu vraiment important.

[Français]

Ma question s'adresse encore aux deux témoins, mais je vais commencer par M. Rizzo.

Il semble que les jeunes ne veulent pas des emplois que vous offrez. En tant qu'entrepreneur, comment pouvez-vous aider à résoudre ce problème?

[Traduction]

Perry Rizzo: Je pense qu'il nous incombe de créer des emplois qui offrent de la valeur aux jeunes. En ce qui nous concerne, le secteur manufacturier présente de nombreux défis, mais il offre aussi de nombreux avantages. Nos contrats ont une durée de 5 à 10 ans, donc notre capacité à planifier stratégiquement et à créer une stabilité à long terme pour les gens, pour leurs hypothèques et leur perfectionnement à long terme, est l'un des avantages, je dirais, du secteur manufacturier.

Je pense que ce que nous pouvons faire... Personnellement, je réinvestis 8 % de mes revenus et de ma rentabilité dans l'innovation et la recherche et développement. Je finance plusieurs programmes. Je pourrais embaucher 50 jeunes ingénieurs dès demain. Le problème est que je finance tout cela à partir de mon compte bancaire personnel. Savez-vous combien j'ai reçu du gouvernement au cours des six dernières années pour la recherche et le développement de nouvelles innovations et technologies? J'ai reçu 480 000 \$ du PARI et rien d'autre.

Nous investissons plus de 15 ou 20 millions de dollars de notre argent personnel dans des projets visant à créer des emplois au Canada, puis nous voyons le gouvernement investir dans des entreprises étrangères qui ne sont pas détenues par des Canadiens, 40 milliards de dollars pour des usines appartenant à Volkswagen et Stellantis. Ce ne sont pas des entreprises détenues par des Canadiens. Il est très démoralisant de constater que nous ne donnons pas la priorité aux entreprises canadiennes, que nous ne nous intéressons pas à elles et que nous n'investissons pas dans elles afin qu'elles puissent créer ces emplois. Je pourrais facilement créer 300 emplois au Canada dès demain.

Le président: Merci, monsieur Rizzo. Le temps va nous manquer.

[Français]

Madame Gill, la parole est à vous pour deux minutes et demie.

Marilène Gill: Merci, monsieur le président.

Je me demandais si M. Pageau avait fini de répondre à ma dernière question. Il me fait signe que oui. Ce serait donc conjoncturel pour ce qui est de ces domaines.

Monsieur Gagnon, j'aimerais aborder avec vous les pistes de solution, particulièrement les bons coups du Québec qui pourraient inspirer les provinces canadiennes. Sachez que je ne dis pas que nous ne faisons que des bons coups.

Si vous avez d'autres commentaires à ajouter, je me ferai un plaisir de les entendre.

Alexandre Gagnon: Merci beaucoup.

Une des belles choses qu'on peut faire au Québec, et qu'on pourrait faire encore mieux, c'est de mettre rapidement en contact les jeunes en cours d'étude avec des milieux de travail pour qu'ils acquièrent déjà l'expérience du travail. Évidemment, on ne dit pas de les faire quitter l'école. Ce qu'on veut, c'est qu'ils développent plusieurs compétences qu'on apprend dans les entreprises, notamment par des stages et des apprentissages en milieu de travail tout au long du parcours éducatif.

Ainsi, lorsque les jeunes sortent de l'école, ils sont beaucoup mieux préparés, et de loin, à entrer sur le marché du travail. Par exemple, on remarque des taux de chômage plus bas, mais également des taux de rétention sur le marché du travail beaucoup plus rapides. Parmi les universités et les cégeps du Québec, il y en a beaucoup qui ont fait ce passage.

Il faut emprunter cette voie. Il faut accélérer les programmes co-opératifs, les programmes d'alternance travail-études. Il y a de beaux programmes, au Québec, notamment Palette Skills. Au Québec, Visées offre de courts programmes de formation pour adapter rapidement les compétences des travailleurs et des apprentis travailleurs aux besoins propres des employeurs, en lien avec leurs activités, leurs opérations. Ce genre d'initiative est préférable aux programmes très larges, qui deviennent rapidement désuets et qui ne répondent pas aux besoins à long terme des entreprises.

Il faut donc raccourcir les formations du parcours éducatif et s'associer rapidement avec les milieux de travail pour s'assurer de répondre aux besoins des entreprises.

• (1735)

Le président: Il vous reste 10 secondes, madame Gill.

Marilène Gill: Ce sera tout, monsieur le président.

Vous m'avez donné du temps beaucoup plus tôt.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Gill.

Cela conclut l'audition des témoins dans le cadre de cette étude. Le Comité se réunira à nouveau le mardi 7 octobre pour poursuivre l'étude.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>